

# RAPPORT ANNUEL



PARQUET  
EUROPÉEN

Rapport annuel du Parquet européen 2025

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2026

© Parquet européen, 2026

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété du Parquet européen, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. Le Parquet européen ne détient pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants:

pages 62, 65, 69, 70 et 71: © Adobe Stock; p. 64 (au centre à droite): © Autorité indépendante des recettes publiques (IAPR); p. 64 (en bas à gauche): © Office national anti-fraude (ONAF), p. 73 (en bas à droite): © Národní centrála proti organizovanému zločinu, NCOZ; p. 73 (en bas à gauche et en haut à droite): © Guardia di Finanza Napoli; p. 73 (au centre à gauche): © Finanzamt.

Version imprimée

ISBN 978-92-9409-090-4

ISSN 2529-3494

doi:10.2927/5203806

KU-01-26-001-FR-C

PDF

ISBN 978-92-9409-089-8

ISSN 2529-3486

doi:10.2927/7487845

KU-01-26-001-FR-N

[www.eppo.europa.eu](http://www.eppo.europa.eu)





## TABLE DES MATIÈRES

1.	Avant-propos	5
2.	Liste des abréviations	6
3.	Activité opérationnelle	7
	• Vue d'ensemble	7
	• Bureau central	8
	• États membres	10
	• Nombre d'enquêtes en cours par le Parquet européen contenant cette infraction	58
	• Gros plan sur: NextGenerationEU	70
	• Gros plan sur: une nouvelle perspective sur la criminalité organisée	72
	• Saisie et confiscation des avoirs criminels	73
4.	Glossaire	74
5.	Fonds affectés	78
6.	Notes	80







1.

## AVANT-PROPOS

**Laura Codruța Kövesi**  
**Cheffe du Parquet européen**



Je ne compte plus le nombre de fois, au cours des dernières années, où l'on m'a demandé de justifier l'existence du Parquet européen en démontrant que nos coûts sont inférieurs aux montants finalement recouvrés pour le budget de l'UE grâce à nos enquêtes.

Non pas que le Parquet européen ne soit pas un investissement «rentable», pour les autorités budgétaires tant européennes que nationales. Nous le sommes, cela ne fait aucun doute. Pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres: nous avons réussi à saisir **257 millions d'euros** dans le cadre de l'enquête **Moby Dick**, une fraude massive à la TVA orchestrée par une organisation criminelle extrêmement dangereuse. Cela représente 46 % du préjudice faisant l'objet de l'enquête dans cette affaire – un résultat exceptionnel, en termes tant absolus que relatifs. Si nous obtenons gain de cause devant les tribunaux, les autorités compétentes pourront alors saisir ces biens et les vendre dans l'intérêt général. Soit dit en passant, si l'on prend en compte les deux dernières années, notre taux de condamnation avoisine les **95 %**.

Toutefois, je continue à croire que l'Union européenne est régie par le droit, et non par une analyse coûts/bénéfices. Par conséquent, le rôle du Parquet européen consiste à **traduire les criminels en justice**, et non à obtenir réparation pour le préjudice qu'ils ont causé. Bien que l'impact financier de notre action dépasse largement nos coûts, les deux principaux objectifs de notre travail restent **le démantèlement efficace des groupes criminels organisés dangereux impliqués dans la fraude au sein de l'UE** et **le maintien de la confiance des citoyens de l'UE dans leur système judiciaire**.

À la fin de l'année 2025, nous avons **3 602 enquêtes en cours**, pour un **préjudice total estimé** supérieur à **67,27 milliards d'euros**. C'est énorme. Malheureusement, ces chiffres continueront d'augmenter dans les années à venir.

Que signifient-ils vraiment?

Tout d'abord, que nos procureurs et notre personnel travaillent simultanément sur des milliers d'affaires. Cet indicateur rend compte des soupçons de fraude suffisamment établis, essentiellement commis entre 2017 et aujourd'hui, dans le cadre desquels une enquête pénale est en cours, ainsi que des poursuites en cours devant les juridictions compétentes. Cela représente une charge de travail impressionnante pour une institution de notre taille.

Ensuite, cela signifie que nous avons commencé à attirer l'attention des partenaires concernés sur les groupes criminels organisés qui fraudent les recettes de l'UE. Avec **981 affaires en cours concernant la fraude à la TVA et la fraude douanière**, représentant **45,01 milliards d'euros de préjudice estimé**, tant pour le budget européen que pour les budgets nationaux, nous portons ensemble un coup à une industrie criminelle qui a été ignorée ou tolérée pendant bien trop longtemps. C'est impératif tant pour notre sécurité dans l'Union européenne que pour nos finances publiques.

Enfin, ces chiffres montrent que le premier parquet transnational est en train de marquer l'histoire. Nos résultats sont révolutionnaires et, dans de nombreux domaines du travail du ministère public, constituent déjà des références qu'il sera très difficile d'égaliser. Nous y sommes parvenus grâce à un travail acharné, à un dévouement exceptionnel et à une détermination sans faille.

À la fin de mon mandat, je suis convaincue que nos concitoyens peuvent être fiers de ces réalisations. Nous avons fait de notre mieux pour montrer que, dans l'Union européenne, la justice est au service des citoyens, qu'elle est bien réelle et que la loi doit s'appliquer de manière égale à tous. Que l'engagement indéfectible de l'équipe du Parquet européen en faveur de l'indépendance soit mon héritage.

## 2.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

États membres de l'UE	
Participant au Parquet européen, 2025	Non-participant au Parquet européen, 2025
AT	Autriche
BE	Belgique
BG	Bulgarie
CY	Chypre
CZ	Tchéquie
DE	Allemagne
EE	Estonie
EL	Grèce
ES	Espagne
FI	Finlande
FR	France
HR	Croatie
IT	Italie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
LV	Lettonie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SE	Suède
SI	Slovénie
SK	Slovaquie

Autres	
ANPED	Assistant national du procureur européen délégué
EM	État membre [de l'UE]
FRR	Facilité pour la reprise et la résilience
IOO	Institutions, organes et organismes [de l'UE]
OLAF	Office européen de lutte antifraude
PAC	Politique agricole commune de l'UE
PED	Procureur européen délégué
PIF	Protection des intérêts financiers [de l'UE]
PME	Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne

Les lecteurs peuvent également se reporter au **glossaire**, pour une explication plus détaillée des termes.

Une liste complète des programmes de financement de l'UE concernés par les enquêtes du Parquet européen en cours en 2025 figure après le glossaire.

**Remarque:** par souci de lisibilité, les sommes d'argent exprimées dans l'ensemble de la présente publication sont arrondies. Les chiffres exprimés en millions sont arrondis à la première décimale la plus proche, tandis que les chiffres exprimés en milliards sont arrondis à la deuxième décimale la plus proche.

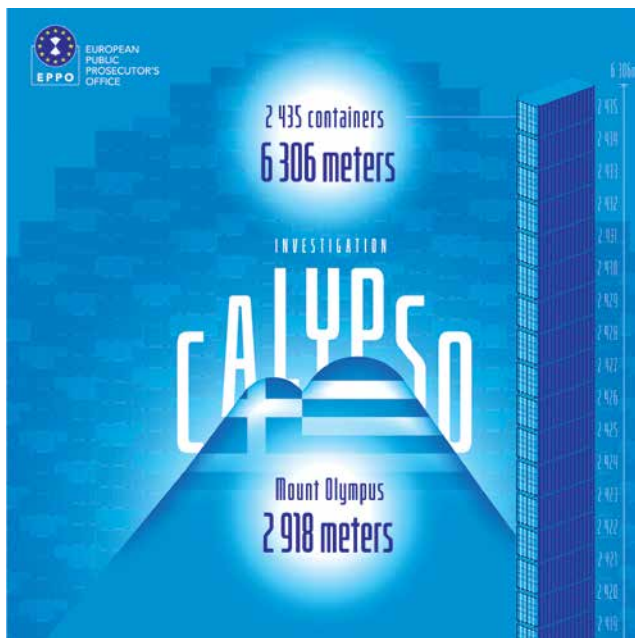
# 3. ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

## VUE D'ENSEMBLE

Dans tous les États membres participants, nos procureurs ont les mêmes priorités et appliquent la même politique pénale définie par le collège du Parquet européen. **Nous nous concentrons sur des enquêtes transfrontières complexes portant sur des dossiers de criminalité financière et économique élaborée, en particulier lorsqu'ils impliquent des organisations criminelles.**



Au 31 décembre 2025, nous recensons **3 602 enquêtes en cours**, pour un préjudice estimé à plus de **67,27 milliards d'euros**. Avec **45,01 milliards d'euros**, la fraude relative à des recettes (de TVA et douanières) représentait plus de **67 %** du préjudice total estimé faisant l'objet d'une enquête à la fin de l'année 2025. La part des enquêtes présentant une dimension **transfrontière** (actes commis sur le territoire de plusieurs pays ou ayant causé un préjudice à plusieurs pays) est demeurée stable (**à 27 %**).



En 2025, nous avons traité **6 966 signalements d'infraction**, soit 6 % de plus qu'en 2024. Cette augmentation est principalement due aux **signalements émanant de parties privées (4 629)** ainsi qu'aux signalements émanant des **autorités nationales (2 107)**, soit 20 % de plus qu'en 2024). Cette évolution démontre que le niveau de détection de la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE dans les États membres participants continue de s'améliorer. Elle illustre également le fait que le public est plus largement informé de l'existence du Parquet européen et que les attentes des citoyens européens demeurent élevées. Toutefois, les signalements effectués par **les institutions, organes et organismes de l'UE** sont passés de 113 en 2024 à **143** en 2025. Cela ne constitue pas une amélioration notable en matière de détection et de signalement de leur part.



Sur la base de l'ensemble des informations disponibles, nous avons ouvert **2 030 enquêtes** en 2025, soit près de 35 % de plus qu'en 2024, correspondant à un **préjudice estimé à 48,7 milliards d'euros**. Cette situation résulte principalement d'une meilleure coopération entre le Parquet européen et les autorités nationales compétentes, associée à la volonté du Parquet européen de cibler les organisations criminelles qui sont particulièrement actives dans la fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics et la fraude relative à des recettes (de TVA et douanières).

En 2025, avec **275 actes d'accusation** déposés (soit 34 % de plus qu'en 2024), le Parquet européen renvoie davantage d'auteurs de fraudes à l'échelle de l'UE devant les juridictions nationales. In fine, conformément à l'objectif du Parquet européen de se concentrer sur le recouvrement des préjudices, les juges ont émis, à la demande de procureurs européens délégués, des **décisions de gel** d'une valeur de **1,13 milliard d'euros**, tandis que la valeur des avoirs gelés durant l'année s'élevait à **288,93 millions d'euros**.



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	143
des autorités nationales	2 107
des parties privées <sup>1</sup>	4 629
d'office	87
<b>Total</b>	<b>6 966</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues<sup>2</sup>

	102
	1 661
	208
	59
<b>Total</b>	<b>2 030</b>

## Préjudice estimé



**48,7 milliards d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**3 602**

Préjudice estimé

**67,27 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**2 450**

## Préjudice estimé

**18,67 milliards d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**16,41 milliards d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**18,34 milliards d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**2,26 milliards d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**336,2 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**981**

## Préjudice estimé

**45,01 milliards d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**153**

## Préjudice estimé

**2,92 milliards d'EUR**

## Autres cas de fraude<sup>3</sup>

**171**

## Préjudice estimé

**3,59 milliards d'EUR**

## Estimation du préjudice causé à l'UE

**2,87 milliards d'EUR**

## Estimation du préjudice subi par les autres parties

**51,4 millions d'EUR**



**987**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

**1 524**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**1.13 milliard d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**288.93 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025

## Décisions de poursuites



**275**

**1 438**  
Nombre de personnes poursuivies

## Montant estimé du préjudice signalé à la Commission européenne et aux autres<sup>4</sup>

**162,7 millions d'EUR**

Fraude aux dépenses

**1,18 milliard d'EUR**

Fraude aux recettes



**292<sup>5</sup>**

Affaires classées sans suite



**625<sup>6</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite

## Procédures simplifiées en matière de poursuites



**99**

**143**  
Nombre de personnes poursuivies

**8,6 millions d'EUR**

Fraude aux dépenses



**11,8 millions d'EUR**

Fraude relative à des recettes



**325<sup>7</sup>**

Renvois aux autorités nationales












**855<sup>8</sup>**

Nombre de personnes concernées par un renvoi






Procureurs européens délégués (actifs): **182**

Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **178.5**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>517</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>185</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>21</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>56</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>168</b>
	Condamnations	<b>159</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>288</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>8</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>22</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>1 820</b>		<b>648</b>		<b>529</b>		<b>981</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>50.53%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>17.99%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>14.69%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>27.23%</b>
	<b>169</b>		<b>153</b>		<b>350</b>		<b>615</b>
Corruption	<b>4.69%</b>	Détournement	<b>4.25%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>9.72%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>17.07%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>541</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>11</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>50</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>512</b>
Programmes de coopération internationale	<b>23</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>19</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>640</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>13</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>47</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>14</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>40</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>6</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>215</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>478</b>



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	0
des autorités nationales	14
des parties privées	2
d'office	2
<b>Total</b>	<b>18</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	0
	14
	1
	2
	17

## Préjudice estimé



**930.24 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**43**

Préjudice estimé

**1.95 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**30**

## Préjudice estimé

**12.13 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**9.66 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**7.11 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**2.47 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**5.02 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**12**

## Préjudice estimé

**1.94 milliard d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Autres cas de fraude

**1**

## Préjudice estimé

**0.56 million d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**15**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0.41 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0.22 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**13**

Mises en accusation



**23**

Fraude aux dépenses



**7<sup>9</sup>**

Affaires classées sans suite



**13<sup>10</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**2**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**2**

Fraude aux dépenses



**2<sup>11</sup>**

Renvois aux autorités nationales



**20**

Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **4**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **2**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>8</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>8</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>1</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>9</b>
	Condamnations	<b>9</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>14</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>2</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>28</b>		<b>2</b>		<b>13</b>		<b>12</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>65.12%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>4.65%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>30.23%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>27.91%</b>
	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
Corruption	<b>0%</b>	Détournement	<b>0%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>4.65%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>4.65%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>1</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>20</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>6</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>1</b>



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	20
des autorités nationales	11
des parties privées	19
d'office	3
<b>Total</b>	<b>53</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	10
	12
	12
	2
<b>Total</b>	<b>36</b>

## Préjudice estimé

**3.68 milliards d'EUR**

Total des enquêtes en cours  
**99**  
Préjudice estimé  
**3.14 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**66**

## Préjudice estimé

**2.4 milliards d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**2.4 milliards d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**2.4 milliards d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**0.98 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.1 million d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**31**

## Préjudice estimé

**739.23 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**8**

## Préjudice estimé

**764.8 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**2**

## Préjudice estimé

**0.38 million d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**764.8 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**63**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**104**

SORTANT

**96**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**7.17 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**7.17 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**4**

Mises en accusation



**26**

Fraude aux dépenses



**8**

Affaires classées sans suite



**27**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**2**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**2**

Fraude aux dépenses



**1**

Renvois aux autorités nationales



**2**


Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **4**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **8**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>7</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>2</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>1</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>3</b>
	Condamnations	<b>3</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>3</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>44</b>		<b>20</b>		<b>9</b>		<b>31</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>44.44%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>20.20%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>9.09%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>31.31%</b>
	<b>9</b>		<b>8</b>		<b>17</b>		<b>11</b>
Corruption	<b>9.09%</b>	Détournement	<b>8.08%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>17.17%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>11.11%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>3</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>1</b>
Programmes de coopération internationale	<b>4</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>4</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>1</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>4</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>3</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>45</b>



# Bulgarie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	8
des autorités nationales	111
des parties privées	64
d'office	3
<b>Total</b>	<b>186</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

8
63
9
2
<b>82</b>

## Préjudice estimé



**702 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours  
**267**  
Préjudice estimé  
**1.7 milliard d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**244**

## Préjudice estimé

**1.13 milliard d'EUR**

Préjudice réel estimé  
**943 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**1.12 milliard d'EUR**

Préjudice potentiel estimé  
**187 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**7.98 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**18**

## Préjudice estimé

**487.44 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**16**

## Préjudice estimé

**81.82 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**5**

## Préjudice estimé

**83.5 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**€81.82 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**0 EUR**



**21**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0 EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0 EUR**

Avoirs gelés en 2025



**11**

Mises en accusation



**24**

Fraude aux dépenses



**27<sup>12</sup>**

Affaires classées sans suite



**42<sup>13</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**19<sup>14</sup>**

Renvois aux autorités nationales



**27<sup>15</sup>**








Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **12**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **29**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **15**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>18</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>4</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>3</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>3</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>3</b>
	Condamnations	<b>3</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>3</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>162</b>		<b>82</b>		<b>16</b>		<b>18</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>60.67%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>30.71%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>5.99%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>6.74%</b>
	<b>17</b>		<b>13</b>		<b>10</b>		<b>8</b>
Corruption	<b>6.37%</b>	Détournement	<b>4.87%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>3.75%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>3%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>71</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>2</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>8</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>17</b>
Programmes de coopération internationale	<b>3</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>4</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>84</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>2</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>9</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>2</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>3</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>1</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>27</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>20</b>



# Croatie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	3
des autorités nationales	40
des parties privées	41
d'office	2
<b>Total</b>	<b>86</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	5
	28
	26
	2
	<b>61</b>

## Préjudice estimé



**293 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**99**

Préjudice estimé

**601 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**92**

## Préjudice estimé

**481 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**166.3 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**478.44 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**314.7 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**2.52 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**7**

## Préjudice estimé

**119.76 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**13**

## Préjudice estimé

**58.22 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Estimation du préjudice causé à l'UE

**56.83 millions d'EUR**

## Estimation du préjudice subi par les autres parties

**1.39 million d'EUR**



**6**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

## ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0.87 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0.7 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**11**

Mises en accusation



**64**

Fraude aux dépenses



**12<sup>16</sup>**

Affaires classées sans suite



**33<sup>17</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**1**

Renvois aux autorités nationales












**10**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **6**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **12**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>9</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>25</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>1</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>26</b>
	Condamnations	<b>26</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>33</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>42</b>		<b>28</b>		<b>5</b>		<b>7</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>42.42%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>28.28%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>5.05%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>7.07%</b>
	<b>13</b>		<b>15</b>		<b>3</b>		<b>8</b>
Corruption	<b>13.13%</b>	Détournement	<b>15.15%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>3.03%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>8.08%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>22</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>7</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>44</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>1</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>0</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>2</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>2</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>7</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>8</b>



# Chypre

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	0
des autorités nationales	7
des parties privées	6
d'office	1
<b>Total</b>	<b>14</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	1
	3
	0
	0
	4

## Préjudice estimé



**762 millions EUR**

Total des enquêtes en cours  
**14**  
Préjudice estimé  
**1.32 milliard d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**12**

## Préjudice estimé

**1.31 milliard d'EUR**

Préjudice réel estimé  
**623.45 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**1.31 milliard d'EUR**

Préjudice potentiel estimé  
**686.9 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**0 EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**2**

## Préjudice estimé

**10.52 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**1**

## Préjudice estimé

**757.8 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**757.8 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**0 EUR**



**8**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0 EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0 EUR**

Avoirs gelés en 2025



**0**

Mises en accusation



**0**

Fraude aux dépenses



**1**

Affaires classées sans suite



**3**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**1**

Renvois aux autorités nationales



**1**








Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **2**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **1**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **6**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>0</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>0</b>
	Condamnations	<b>0</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>0</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>6</b>		<b>5</b>		<b>1</b>		<b>2</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>42.86%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>35.71%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>7.14%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>14.29%</b>
	<b>1</b>		<b>3</b>		<b>2</b>		<b>1</b>
Corruption	<b>7.14%</b>	Détournement	<b>21.43%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>14.29%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>7.14%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>2</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>1</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>5</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>0</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>2</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>2</b>

## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	3
des autorités nationales	62
des parties privées	25
d'office	1
<b>Total</b>	<b>91</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	4
	59
	15
	2
<b>Total</b>	<b>80</b>

## Préjudice estimé



**109 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**136**

Préjudice estimé

**788.86 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**111**

## Préjudice estimé

**452.49 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**213.49 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**395.87 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**239 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**56.62 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**25**

## Préjudice estimé

**336.37 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**6**

## Préjudice estimé

**206.95 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

### Estimation du préjudice causé à l'UE

**160.57 millions d'EUR**

### Estimation du préjudice subi par les autres parties

**46.38 millions d'EUR**



**19**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

### ENTRANT

**70**

### SORTANT

**65**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**195.77 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**31.82 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**11**

Mises en accusation



**37**

Fraude aux dépenses



**11<sup>18</sup>**

Affaires classées sans suite



**20<sup>19</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**8**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**23**

Fraude aux dépenses



**29**

Renvois aux autorités nationales












**46**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **10**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **3.3**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>13</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>12</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>1</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>4</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>11<sup>20</sup></b>
	Condamnations	<b>10</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>34</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>83</b>		<b>29</b>		<b>12</b>		<b>25</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>61.03%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>21.32%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>8.82%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>18.38%</b>
	<b>6</b>		<b>3</b>		<b>6</b>		<b>12</b>
Corruption	<b>4.41%</b>	Détournement	<b>2.21%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>4.41%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>8.82%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>5</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>2</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>1</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>10</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>63</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>2</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>28</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>9</b>



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	1
des autorités nationales	1
des parties privées	2
d'office	10
<b>Total</b>	<b>14</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	2
	1
	0
	5
	8

## Préjudice estimé



**12.5 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**19**

Préjudice estimé

**21.54 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**14**

## Préjudice estimé

**9.5 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**7.05 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**9.5 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**2.45 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**5**

## Préjudice estimé

**12.04 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Autres cas de fraude

**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**5**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**36**

SORTANT

**27**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**6.08 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0.82 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**2**

Mises en accusation



**5**

Fraude aux dépenses



**2<sup>21</sup>**

Affaires classées sans suite



**4<sup>22</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Renvois aux autorités nationales



**0**





Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **4**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **1.5**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>4</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>2</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>2</b>
	Condamnations	<b>2</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>6</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>13</b>		<b>1</b>		<b>0</b>		<b>5</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>68.42%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>5.26%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>0%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>26.32%</b>
	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>3</b>
Corruption	<b>0%</b>	Détournement	<b>0%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>0%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>15.79%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>2</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>1</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>0</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>7</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>0</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>4</b>



# Finlande

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	2
des autorités nationales	8
des parties privées	1
d'office	1
<b>Total</b>	<b>12</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	1
	7
	0
	0
	8

## Préjudice estimé



**49.09 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours

**19**

Préjudice estimé

**58.31 millions d'EUR**

Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**4**

Préjudice estimé

**6.61 millions d'EUR**

Préjudice réel estimé

**6.61 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**6.59 millions d'EUR**

Préjudice potentiel estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.02 million d'EUR**

Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**15**

Préjudice estimé

**51.7 millions d'EUR**

Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

Préjudice estimé

**0 EUR**

Autres cas de fraude

**0**

Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**9**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**14**

SORTANT

**8**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**19.22 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**4.67 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**2**

Mises en accusation



**3**

Fraude aux dépenses



**0<sup>23</sup>**

Affaires classées sans suite



**0<sup>24</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**2**

Renvois aux autorités nationales












**2**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **2**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **0.2**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>2</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>3</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>3</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>3</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>0</b>
	Condamnations	<b>0</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>0</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>3</b>		<b>2</b>		<b>0</b>		<b>15</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>15.79%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>10.53%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>0%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>78.95%</b>
	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>4</b>
Corruption	<b>0%</b>	Détournement	<b>0%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>0%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>21.05%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>1</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>0</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>0</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>0</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>2</b>



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	4
des autorités nationales	22
des parties privées	10
d'office	7
<b>Total</b>	<b>43</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	2
	20
	1
	5
	28

## Préjudice estimé

**5.25 milliards d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**121**  
Préjudice estimé  
**5.94 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**59**

## Préjudice estimé

**247.15 millions d'EUR**

Préjudice réel estimé  
**235.85 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**200.66 millions d'EUR**

Préjudice potentiel estimé  
**11.3 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**46.49 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**60**

## Préjudice estimé

**5.69 milliards d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**3**

## Préjudice estimé

**37.77 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**2**

## Préjudice estimé

**3.42 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**37.77 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**0 EUR**



**57**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**5 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**5 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**8**

Mises en accusation



**23**

Fraude aux dépenses



**14<sup>25</sup>**

Affaires classées sans suite



**59<sup>26</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**2**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**2**

Fraude aux dépenses



**4**

Renvois aux autorités nationales












**20**








Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **7**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **9**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>10</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>2</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>2</b>
	Condamnations	<b>2</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>2</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>45</b>		<b>12</b>		<b>33</b>		<b>60</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>37.19%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>9.92%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>27.27%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>49.59%</b>
	<b>3</b>		<b>11</b>		<b>36</b>		<b>21</b>
Corruption	<b>2.48%</b>	Détournement	<b>9.09%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>29.75%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>17.36%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>11</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>2</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>7</b>
Programmes de coopération internationale	<b>1</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>12</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>7</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>7</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>4</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>8</b>



# Allemagne

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025

## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	11
des autorités nationales	99
des parties privées	10
d'office	10
<b>Total</b>	<b>130</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	6
	136
	5
	6
<b>Total</b>	<b>153</b>

## Préjudice estimé



**1.86**  
**milliards**  
**d'EUR**

Total des enquêtes en cours  
**361**  
Préjudice estimé  
**5.77 milliards**  
**d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**36**

## Préjudice estimé

**76.4**  
**millions**  
**d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**59.1 millions**  
**d'EUR**  
Estimation du préjudice causé à l'UE  
**74.07 millions**  
**d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**17.3 millions**  
**d'EUR**  
Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**2.33 millions**  
**d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**249**

## Préjudice estimé

**4.52**  
**milliards**  
**d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Autres cas de fraude

**76**

## Préjudice estimé

**1.17 milliards**  
**d'EUR**

### Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

### Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**289**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

### ENTRANT

**163**

### SORTANT

**528**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**35.11**  
**millions**  
**d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**3.7**  
**millions**  
**d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**37**

Mises en accusation



**70**

Fraude aux dépenses



**28<sup>27</sup>**

Affaires classées sans suite



**48<sup>28</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**5**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**6**

Fraude aux dépenses



**6**

Renvois aux autorités nationales




**10**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **21**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **9.9**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>39</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>28</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>5</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>10</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>25</b>
	Condamnations	<b>25</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>50</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>32</b>		<b>3</b>		<b>168</b>		<b>249</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>8.86%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>0.83%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>46.54%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>68.98%</b>
	<b>0</b>		<b>1</b>		<b>45</b>		<b>24</b>
Corruption	<b>0%</b>	Détournement	<b>0.28%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>12.47%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>6.65%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>10</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>0</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>6</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>0</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>2</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>6</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>14</b>



# Grèce

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	7
des autorités nationales	100
des parties privées	76
d'office	18
<b>Total</b>	<b>201</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	10
	57
	38
	12
<b>Total</b>	<b>117</b>

## Préjudice estimé



**1.02 milliard d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**175**

Préjudice estimé

**2.68 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**147**

## Préjudice estimé

**1.34 milliard d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**1.23 milliard d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**1.33 milliard d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**113 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**13.12 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**25**

## Préjudice estimé

**1.33 milliard d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**10**

## Préjudice estimé

**268.55 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**3**

## Préjudice estimé

**12.32 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**268.55 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**36**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**37**

SORTANT

**44**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**77.58 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**77.58 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**11**

Mises en accusation



**177**

Fraude aux dépenses



**4<sup>29</sup>**

Affaires classées sans suite



**25<sup>30</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**9<sup>31</sup>**

Renvois aux autorités nationales












**251<sup>32</sup>**

Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **10**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **7**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **5**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>13</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>3</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>6</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>2</b>
	Condamnations	<b>2</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>10</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

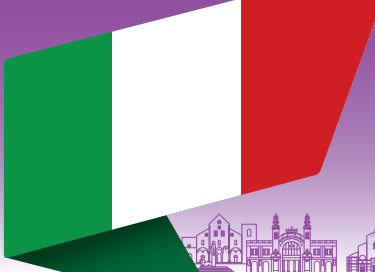
## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>120</b>		<b>17</b>		<b>10</b>		<b>25</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>68.57%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>9.71%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>5.71%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>14.29%</b>
	<b>11</b>		<b>22</b>		<b>21</b>		<b>16</b>
Corruption	<b>6.29%</b>	Détournement	<b>12.57%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>12%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>9.14%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>53</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>1</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>13</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>21</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>4</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>2</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>3</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>1</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>2</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>47</b>



# Italie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025

## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	16
des autorités nationales	728
des parties privées	46
d'office	2
<b>Total</b>	<b>792</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	12
	607
	13
	3
<b>Total</b>	<b>635</b>

## Préjudice estimé



**23.5**  
milliards  
d'EUR

## Total des enquêtes en cours

**991**

Préjudice estimé

**28.71** milliards  
d'EUR

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**637**

## Préjudice estimé

**2.68**  
milliards  
d'EUR

### Préjudice réel estimé

**2.66** milliards  
d'EUR

Estimation du préjudice causé à l'UE

**2.64** milliards  
d'EUR

### Préjudice potentiel estimé

**21.28** millions  
d'EUR

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**38.02** millions  
d'EUR

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**310**

## Préjudice estimé

**25.83**  
milliards  
d'EUR

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**18**

## Préjudice estimé

**51.91**  
millions  
d'EUR

## Autres cas de fraude

**44**

## Préjudice estimé

**201.9** millions  
d'EUR

Estimation du préjudice causé à l'UE

**49.41** millions  
d'EUR

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**2.5** millions  
d'EUR



**240**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**135**

SORTANT

**155**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**370.65**  
millions  
d'EUR

Décisions de gel émises en 2025



**59.74**  
millions  
d'EUR

Avoirs gelés en 2025



**124**

Mises en accusation



**791**

Fraude aux dépenses



**104**<sup>33</sup>

Affaires classées sans suite



**217**<sup>34</sup>

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**19**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**32**

Fraude aux dépenses



**203**<sup>35</sup>

Renvois aux autorités nationales



**324**<sup>36</sup>









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **21**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **54**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **49**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>279</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>41</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>4</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>20</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>37</b>
	Condamnations	<b>29</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>70</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>8</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>20</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>600</b>		<b>63</b>		<b>111</b>		<b>310</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>60.54%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>6.36%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>11.2%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>31.28%</b>
	<b>24</b>		<b>16</b>		<b>99</b>		<b>243</b>
Corruption	<b>2.42%</b>	Détournement	<b>1.61%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>9.99%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>24.52%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>147</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>14</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>331</b>
Programmes de coopération internationale	<b>6</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>42</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>3</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>7</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>6</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>9</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>125</b>



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	1
des autorités nationales	11
des parties privées	4
d'office	3
<b>Total</b>	<b>19</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	1
	12
	1
	1
<b>Total</b>	<b>15</b>

## Préjudice estimé



**144 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours  
**55**  
Préjudice estimé  
**269.4 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**41**

## Préjudice estimé

**43.85 millions d'EUR**

Préjudice réel estimé  
**43 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**42.68 millions d'EUR**

Préjudice potentiel estimé  
**0.85 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**1.17 million d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**14**

## Préjudice estimé

**225.52 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**2**

## Préjudice estimé

**4.27 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Estimation du préjudice causé à l'UE

**4.27 millions d'EUR**

## Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**12**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

## ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**1.28 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**1.28 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**4**

Mises en accusation



**12**

Fraude aux dépenses



**0**

Affaires classées sans suite



**0**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**3**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**6**

Fraude aux dépenses



**2**

Renvois aux autorités nationales



**4**






Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **6**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **6**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>6</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>3</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>3</b>
	Condamnations	<b>3</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>6</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>17</b>		<b>24</b>		<b>21</b>		<b>14</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>30.91%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>43.64%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>38.18%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>25.45%</b>
	<b>2</b>		<b>1</b>		<b>5</b>		<b>10</b>
Corruption	<b>3.64%</b>	Détournement	<b>1.82%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>9.09%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>18.18%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>7</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>3</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>20</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>5</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>3</b>



# Lituanie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	4
des autorités nationales	29
des parties privées	4
d'office	4
<b>Total</b>	<b>41</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	1
	27
	0
	1
<b>Total</b>	<b>29</b>

## Préjudice estimé



**132.07 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours  
**58**  
Préjudice estimé  
**255.4 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**39**

## Préjudice estimé

**98.4 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**81 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**77.8 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**17.4 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**20.6 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**18**

## Préjudice estimé

**157 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**3**

## Préjudice estimé

**0.79 million d'EUR**

## Autres cas de fraude

**1**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

### Estimation du préjudice causé à l'UE

**0.79 million d'EUR**

### Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**16**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

### ENTRANT

**105**

### SORTANT

**56**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**106.44 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**49.14 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**4**

Mises en accusation



**11**

Fraude aux dépenses



**1<sup>37</sup>**

Affaires classées sans suite



**1<sup>38</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**18**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**23**

Fraude aux dépenses



**2**

Renvois aux autorités nationales



**2**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **4**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **3**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>9</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>17</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>2</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>15</b>
	Condamnations	<b>15</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>15</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>33</b>		<b>8</b>		<b>23</b>		<b>18</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>56.90%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>13.79%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>39.66%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>31.03%</b>
	<b>5</b>		<b>4</b>		<b>5</b>		<b>35</b>
Corruption	<b>8.62%</b>	Détournement	<b>6.90%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>8.62%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>60.34%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>12</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>0</b>
Programmes de coopération internationale	<b>1</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>21</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>2</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>1</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>10</b>



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	4
des autorités nationales	4
des parties privées	17
d'office	2
<b>Total</b>	<b>27</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	3
	3
	8
	2
<b>Total</b>	<b>16</b>

## Préjudice estimé



**1.37 milliard d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**32**

Préjudice estimé

**1.42 milliard d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**24**

## Préjudice estimé

**1.18 milliard d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**1.11 milliard d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**1.18 milliard d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**66.6 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.1 milliard d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**7**

## Préjudice estimé

**214.33 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**3**

## Préjudice estimé

**52.38 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**1**

## Préjudice estimé

**24 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**52.38 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**17**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0.07 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0.07 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**0**

Mises en accusation



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Affaires classées sans suite



**0**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Renvois aux autorités nationales












**0**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): 3  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): 2  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: 4

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	0
	Nombre de décisions de première instance	0
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	0
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	0
	Nombre de décisions de justice définitives	0
	Condamnations	0
	Nombre de personnes condamnées	0
	Acquittements/Relaxes	0
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	0

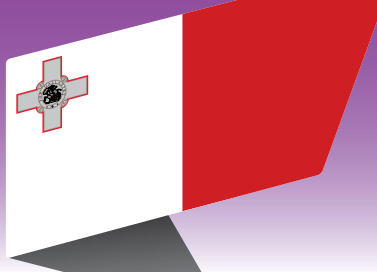
## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>17</b>		<b>7</b>		<b>2</b>		<b>7</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	53.13%	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	21.88%	Participation à une organisation criminelle	6.25%	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	21.88%
	<b>3</b>		<b>4</b>		<b>9</b>		<b>4</b>
Corruption	9.38%	Détournement	12.50%	Blanchiment de capitaux	28.13%	Infraction indissociablement liée	12.50%

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	0	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	0
Programmes maritimes et de pêche	0	Programmes pour la reprise et la résilience	0
Programmes de coopération internationale	3	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	0
Programmes de développement régional et urbain	1	Programmes «Asile, migration et intégration»	1
Programmes liés à l'éducation et à la culture	1	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	0
Programmes de recherche et d'innovation	0	Programmes de sécurité et de défense	0
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	0	Autres programmes/dossiers sujets à caution	20



# Malte

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	0
des autorités nationales	4
des parties privées	1
d'office	1
Total	6

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	1
	1
	1
	0
	3

## Préjudice estimé



**6.17 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours

**17**

Préjudice estimé

**235.5 millions d'EUR**

Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**9**

Préjudice estimé

**58.8 millions d'EUR**

Préjudice réel estimé

**58.72 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**58.63 millions d'EUR**

Préjudice potentiel estimé

**0.08 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.17 million d'EUR**

Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**8**

Préjudice estimé

**176.74 millions d'EUR**

Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**2**

Préjudice estimé

**52.16 millions d'EUR**

Autres cas de fraude

**0**

Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**52.12 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.04 million d'EUR**



**9**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

SORTANT

**13**

**3**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0.05 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0 EUR**

Avoirs gelés en 2025



**1**

Mises en accusation



**1**

Fraude aux dépenses



**1**

Affaires classées sans suite



**2**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**1**

Renvois aux autorités nationales



**1**



Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **2**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **2**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>2</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>0</b>
	Condamnations	<b>0</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>0</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>6</b>		<b>1</b>		<b>3</b>		<b>8</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>35.29%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>5.88%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>17.65%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>47.06%</b>
	<b>5</b>		<b>2</b>		<b>5</b>		<b>4</b>
Corruption	<b>29.41%</b>	Détournement	<b>11.76%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>29.41%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>23.53%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>6</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>1</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>0</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>0</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>0</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>1</b>



# Pays-Bas

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	9
des autorités nationales	15
des parties privées	7
d'office	0
<b>Total</b>	<b>31</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	6
	17
	2
	2
<b>Total</b>	<b>27</b>

## Préjudice estimé



**125 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours

**48**

Préjudice estimé

**306.07 millions d'EUR**

Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**21**

Préjudice estimé

**13.45 millions d'EUR**

Préjudice réel estimé

**12.45 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**13.45 millions d'EUR**

Préjudice potentiel estimé

**1 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**€0**

Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**27**

Préjudice estimé

**292.62 millions d'EUR**

Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

Préjudice estimé

**0 EUR**

Autres cas de fraude

**0**

Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**23**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**119**

SORTANT

**29**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**37.94 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**1.81 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**0**

Mises en accusation



**0**

Fraude aux dépenses



**9**

Affaires classées sans suite



**16**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**1**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**1**

Fraude aux dépenses



**0**

Renvois aux autorités nationales












**0**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **4**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **7.3**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>1</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>0</b>
	Condamnations	<b>0</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>0</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

 <b>21</b> Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics <b>43.75%</b>	 <b>0</b> Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics <b>0%</b>	 <b>8</b> Participation à une organisation criminelle <b>16.67%</b>	 <b>27</b> Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes) <b>56.25%</b>
 <b>0</b> Corruption <b>0%</b>	 <b>2</b> Détournement <b>4.17%</b>	 <b>1</b> Blanchiment de capitaux <b>2.08%</b>	 <b>1</b> Infraction indissociablement liée <b>2.08%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>9</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>0</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>1</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>2</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>2</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>8</b>

# Pologne

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	21
des autorités nationales	254
des parties privées	17
d'office	2
<b>Total</b>	<b>294</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	11
	166
	5
	1
<b>Total</b>	<b>183</b>

## Préjudice estimé

**3.41 milliards d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**92**

Préjudice estimé

**2.91 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**43**

## Préjudice estimé

**592.22 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**590.88 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**547.51 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**1.34 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**44.71 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**31**

## Préjudice estimé

**1.01 milliard d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**1**

## Préjudice estimé

**1 million d'EUR**

## Autres cas de fraude

**18**

## Préjudice estimé

**1.31 milliard d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**1 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**€0**



**26**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**116**

SORTANT

**32**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**5.28 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**4.65 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**0**

Mises en accusation



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Affaires classées sans suite



**0**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Renvois aux autorités nationales



**0**




Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): 15<sup>39</sup>  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): 27  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: Non

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	0
	Nombre de décisions de première instance	0
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	0
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	0
	Nombre de décisions de justice définitives	0
	Condamnations	0
	Nombre de personnes condamnées	0
	Acquittements/Relaxes	0
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	0

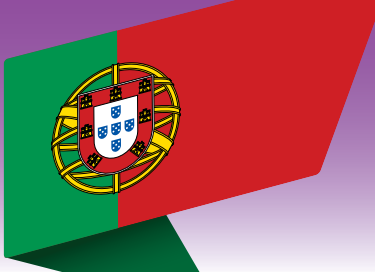
## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>38</b>		<b>13</b>		<b>29</b>		<b>31</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	41.3%	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	14.13%	Participation à une organisation criminelle	31.52%	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	33.7%
	<b>1</b>		<b>9</b>		<b>16</b>		<b>21</b>
Corruption	1.09%	Détournement	9.78%	Blanchiment de capitaux	17.39%	Infraction indissociablement liée	22.83%

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>3</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>2</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>12</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>11</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>2</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>4</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>20</b>



# Portugal

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	3
des autorités nationales	61
des parties privées	8
d'office	4
<b>Total</b>	<b>76</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	3
	48
	3
	3
<b>Total</b>	<b>57</b>

## Préjudice estimé



**393.06 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**102**

Préjudice estimé

**952.2 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**59**

## Préjudice estimé

**413.9 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**413.31 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**412.99 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**0.59 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.91 million d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**37**

## Préjudice estimé

**515.76 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**15**

## Préjudice estimé

**249.67 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**6**

## Préjudice estimé

**22.55 millions d'EUR**

### Estimation du préjudice causé à l'UE

**248.76 millions d'EUR**

### Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.91 million d'EUR**



**38**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**48**

SORTANT

**60**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**66.27 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**17.5 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**1**

Mises en accusation



**30**

Fraude aux dépenses



**3**

Affaires classées sans suite



**4**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**2**

Renvois aux autorités nationales












**14**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **7**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **4**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>2</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>0</b>
	Condamnations	<b>0</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>0</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>33</b>		<b>21</b>		<b>24</b>		<b>37</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>32.35%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>20.59%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>23.53%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>36.27%</b>
	<b>15</b>		<b>4</b>		<b>22</b>		<b>12</b>
Corruption	<b>14.71%</b>	Détournement	<b>3.92%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>21.57%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>11.76%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>5</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>16</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>29</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>7</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>7</b>

# Roumanie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025

## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	4
des autorités nationales	359
des parties privées	51
d'office	2
<b>Total</b>	<b>416</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	3
	274
	24
	2
<b>Total</b>	<b>303</b>

## Préjudice estimé



**3.91**  
**milliards**  
**d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**535**

Préjudice estimé

**6.05 milliards**  
**d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**499**

## Préjudice estimé

**5.03**  
**milliards**  
**d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**4.72 milliards**  
**d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**4.98 milliards**  
**d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**309.5 millions**  
**d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**44 millions**  
**d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**28**

## Préjudice estimé

**271.5**  
**millions**  
**d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses

**43**

## Préjudice estimé

**130.99**  
**millions**  
**d'EUR**

## Autres cas de fraude

**8**

## Préjudice estimé

**753.13 millions**  
**d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**130.81 millions**  
**d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.18 million**  
**d'EUR**



**33**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**56**

SORTANT

**79**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**120.83**  
**millions**  
**d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**10.83**  
**millions**  
**d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**20**

Mises en accusation



**83**

Fraude aux dépenses



**35**<sup>40</sup>

Affaires classées sans suite



**65**<sup>41</sup>

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**36**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**38**

Fraude aux dépenses



**37**<sup>42</sup>

Renvois aux autorités nationales



**115**<sup>43</sup>








Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **20**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **24**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **29**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>76</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>21</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>3</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>4</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>18</b>
	Condamnations	<b>18</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>20</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>288</b>		<b>250</b>		<b>21</b>		<b>28</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>53.83%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>46.73%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>3.93%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>5.23%</b>
	<b>43</b>		<b>13</b>		<b>22</b>		<b>104</b>
Corruption	<b>8.04%</b>	Détournement	<b>2.43%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>4.11%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>19.44%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>101</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>20</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>34</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>186</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>1</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>3</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>95</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>93</b>



# Slovaquie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	6
des autorités nationales	90
des parties privées	39
d'office	2
<b>Total</b>	<b>137</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	4
	46
	15
	2
<b>Total</b>	<b>67</b>

## Préjudice estimé



**322 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**149**

Préjudice estimé

**1.03 milliards d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**137**

## Préjudice estimé

**567.23 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**352.64 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**549.51 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**214.59 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**17.72 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**9**

## Préjudice estimé

**455.53 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**6**

## Préjudice estimé

**206 millions d'EUR**

## Autres cas de fraude

**3**

## Préjudice estimé

**2.67 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**206 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**13**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT SORTANT



Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**10 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**5.03 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**4**

Mises en accusation



**7**

Fraude aux dépenses



**7**

Affaires classées sans suite



**11**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**2**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**7**

Fraude aux dépenses



**2**

Renvois aux autorités nationales



**3**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **6**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **3**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>4</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>4</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>1</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>1</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>3</b>
	Condamnations	<b>3</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>8</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

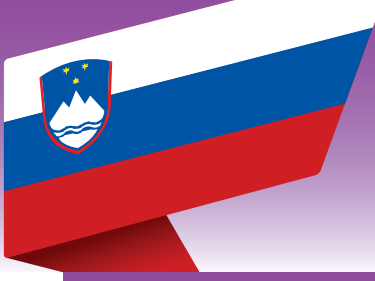
## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

 <b>95</b> Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics <b>63.76%</b>	 <b>34</b> Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics <b>22.82%</b>	 <b>1</b> Participation à une organisation criminelle <b>0.67%</b>	 <b>9</b> Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes) <b>6.04%</b>
 <b>7</b> Corruption <b>4.70%</b>	 <b>11</b> Détournement <b>7.38%</b>	 <b>7</b> Blanchiment de capitaux <b>4.70%</b>	 <b>49</b> Infraction indissociablement liée <b>32.89%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>52</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>9</b>
Programmes de coopération internationale	<b>1</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>46</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>6</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>11</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>11</b>



# Slovénie

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	1
des autorités nationales	24
des parties privées	23
d'office	2
<b>Total</b>	<b>50</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	1
	14
	5
	2
<b>Total</b>	<b>22</b>

## Préjudice estimé



**112.62 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**53**

Préjudice estimé

**175.91 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**42**

## Préjudice estimé

**119.2 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**77.8 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE  
**85.02 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**41.39 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties  
**34.18 millions d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**11**

## Préjudice estimé

**56.7 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Autres cas de fraude



**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

## Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**6**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

## ENTRANT



**25**

## SORTANT



**12**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0.49 million d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0.49 million d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**3**

Mises en accusation



**5**

Fraude aux dépenses



**2**

Affaires classées sans suite



**7**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**1**

Renvois aux autorités nationales



**1**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): 3<sup>44</sup>  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): 3  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: Non

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>6</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>1</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>1</b>
	Condamnations	<b>1</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>3</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>35</b>		<b>2</b>		<b>1</b>		<b>11</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>66.04%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>3.77%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>1.89%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>20.75%</b>
	<b>0</b>		<b>5</b>		<b>2</b>		<b>9</b>
Corruption	<b>0%</b>	Détournement	<b>9.43%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>3.77%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>16.98%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>2</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>7</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>21</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>3</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>1</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>2</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>5</b>



# Espagne

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	14
des autorités nationales	32
des parties privées	58
d'office	4
<b>Total</b>	<b>108</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

	6
	26
	24
	1
<b>Total</b>	<b>57</b>

## Préjudice estimé



**414.15 millions d'EUR**

Total des enquêtes en cours  
**97**  
Préjudice estimé  
**796.2 millions d'EUR**

### Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**74**

### Préjudice estimé

**390.6 millions d'EUR**

#### Préjudice réel estimé

**377 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**390.54 millions d'EUR**

#### Préjudice potentiel estimé

**13.6 millions d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.03 million d'EUR**

### Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**23**

### Préjudice estimé

**405.6 millions d'EUR**

### Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**3**

### Préjudice estimé

**0.94 million d'EUR**

### Autres cas de fraude

**0**

### Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**0.94 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**22**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**85**

SORTANT

**61**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**70.07 millions d'EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**6.71 millions d'EUR**

Avoirs gelés en 2025



**4**

Mises en accusation



**46**

Fraude aux dépenses



**16<sup>45</sup>**

Affaires classées sans suite



**28<sup>46</sup>**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**1**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**1**

Fraude aux dépenses



**1<sup>47</sup>**

Renvois aux autorités nationales












**2<sup>48</sup>**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **7**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **15**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **6**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>9</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>9</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>1</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>8</b>
	Condamnations	<b>8</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>11</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>49</b>		<b>24</b>		<b>18</b>		<b>23</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>50.52%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>24.74%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>18.56%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>23.71%</b>
	<b>4</b>		<b>6</b>		<b>13</b>		<b>10</b>
Corruption	<b>4.12%</b>	Détournement	<b>6.19%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>13.4%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>10.31%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>15</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>1</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>21</b>
Programmes de coopération internationale	<b>4</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>1</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>14</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>1</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>3</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>4</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>4</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>11</b>



# Suède

Activité opérationnelle  
Données arrêtées au 31 décembre 2025



## Signalements reçus/plaintes reçues en 2025

des institutions, organes et organismes de l'UE	1
des autorités nationales	21
des parties privées	0
d'office	1
<b>Total</b>	<b>23</b>

## Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 sur la base des signalements reçus/des plaintes reçues

1
20
0
1
<b>22</b>

## Préjudice estimé



**187 millions d'EUR**

## Total des enquêtes en cours

**20**

Préjudice estimé

**182.12 millions d'EUR**

## Enquêtes en matière de fraude aux dépenses



**10**

## Préjudice estimé

**10.38 millions d'EUR**

### Préjudice réel estimé

**10.36 millions d'EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**10 millions d'EUR**

### Préjudice potentiel estimé

**0.02 million d'EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0.38 million d'EUR**

## Affaires de fraude aux recettes (TVA + douanes)



**9**

## Préjudice estimé

**171.74 millions d'EUR**

## Corruption dans les affaires de fraude aux dépenses



**0**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

## Autres cas de fraude

**1**

## Préjudice estimé

**0 EUR**

Estimation du préjudice causé à l'UE

**0 EUR**

Estimation du préjudice subi par les autres parties

**0 EUR**



**4**

Enquêtes à dimension transfrontière en cours

ENTRANT

**19**

SORTANT

**11**

Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

**0 EUR**

Décisions de gel émises en 2025



**0 EUR**

Avoirs gelés en 2025



**0**

Mises en accusation



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Affaires classées sans suite



**0**

Nombre de personnes concernées par un classement sans suite



**0**

Procédures simplifiées en matière de poursuites



**0**

Fraude aux dépenses



**0**

Renvois aux autorités nationales












**0**









Nombre de personnes concernées par un renvoi

Procureurs européens délégués (actifs): **2**  
 Assistants nationaux des procureurs européens délégués (ETP): **1**  
 Enquêteurs dédiés et spécialisés: **Non**

## ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE

	Affaires en cours au stade du procès	<b>0</b>
	Nombre de décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre de recours contre des décisions de première instance	<b>0</b>
	Nombre d'affaires en cours au stade de l'appel	<b>0</b>
	Nombre de décisions de justice définitives	<b>0</b>
	Condamnations	<b>0</b>
	Nombre de personnes condamnées	<b>0</b>
	Acquittements/Relaxes	<b>0</b>
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un acquittement/d'une relaxe	<b>0</b>

## NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

	<b>10</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>9</b>
Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics	<b>50%</b>	Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics	<b>0%</b>	Participation à une organisation criminelle	<b>0%</b>	Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes)	<b>45%</b>
	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>2</b>		<b>3</b>
Corruption	<b>0%</b>	Détournement	<b>0%</b>	Blanchiment de capitaux	<b>10%</b>	Infraction indissociablement liée	<b>15%</b>

## ENQUÊTES EN COURS SUR LA FRAUDE AU FINANCEMENT

Ventilées par programme

Programmes de développement agricole et rural	<b>1</b>	Programmes relatifs au climat et à l'environnement	<b>0</b>
Programmes maritimes et de pêche	<b>0</b>	Programmes pour la reprise et la résilience	<b>3</b>
Programmes de coopération internationale	<b>0</b>	Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	<b>0</b>
Programmes de développement régional et urbain	<b>1</b>	Programmes «Asile, migration et intégration»	<b>0</b>
Programmes liés à l'éducation et à la culture	<b>1</b>	Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	<b>0</b>
Programmes de recherche et d'innovation	<b>0</b>	Programmes de sécurité et de défense	<b>0</b>
Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	<b>0</b>	Autres programmes/dossiers sujets à caution	<b>4</b>

# NOMBRE D'ENQUÊTES EN COURS PAR LE PARQUET EUROPÉEN CONTENANT CETTE INFRACTION

Une seule enquête peut cibler plusieurs infractions pénales.

La présente section décrit les différents types d'infractions faisant l'objet d'enquêtes par le Parquet européen.



**1 820**

Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics **50,53 %**



**648**

Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics **17,99 %**



**529**

Participation à une organisation criminelle **14,69 %**



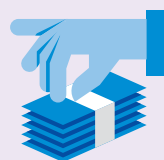
**981**

Affaires de fraude relative à des recettes (TVA + douanes) **27,23 %**



**169**

Corruption **4,69 %**



**153**

Détournement **4,25 %**



**350**

Blanchiment de capitaux **9,72 %**



**615**

Infraction indissociablement liée **17,07 %**



## FRAUDE RELATIVE À DES DÉPENSES NON LIÉES À DES MARCHÉS PUBLICS

À la fin de l'année 2025, près de **51 %** des enquêtes en cours menées par le Parquet européen concernaient une **fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics**. Ce type de fraude consiste en l'utilisation ou la présentation de **déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets**, ayant pour effet le détournement ou la rétention indue de fonds ou d'avoirs provenant du budget de l'UE ou de budgets gérés par l'UE, ou pour le compte de l'UE, notamment des aides financières, des subventions et des fonds de l'UE. Il est fréquent que la falsification soit commise en tant qu'infraction indissociablement liée.

Au cours de la période de référence, le Parquet européen a recensé des schémas liés à ce type de fraude au financement de l'UE dans des secteurs tels que l'agriculture et la pêche, les programmes ERASMUS, le développement régional, les soins de santé, les affaires sociales, les PME (petites et moyennes entreprises), la jeunesse et le travail, ainsi que la recherche et l'innovation. Les fonds pour la reprise liés aux conséquences de la pandémie de Covid-19, notamment ceux relevant de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) de la Commission européenne, ont également été la cible des fraudeurs. Le parquet européen a également mis en évidence l'implication de groupes criminels organisés dans des fraudes ne relevant pas du domaine des marchés publics.

L'exemple ci-dessous s'intéresse à l'une des nombreuses enquêtes en cours du Parquet européen en Grèce sur une fraude aux subventions agricoles portant atteinte à la politique agricole commune (PAC) de l'UE.

Les schémas habituels de ce type de fraude comprennent:

- **la demande de subventions de l'UE au moyen de fausses déclarations ou de documents falsifiés**, notamment des diplômes d'experts pour répondre à des exigences spécifiques en matière de financement (tels que les critères d'attribution et d'exclusion). Cela peut notamment consister à dissimuler des faits susceptibles d'entraîner une exclusion, tels que des condamnations pénales antérieures, ou à créer de toutes pièces des situations afin de satisfaire aux conditions d'éligibilité, par exemple en surévaluant la superficie ou la qualité des terres agricoles, ou le cheptel;
- **la présentation de coûts supplémentaires gonflés, de fausses déclarations** concernant le paiement d'experts ou de sous-traitants, de **fausses attestations de présence** à des séminaires ou à des programmes de formation, ou de **fausses factures** afin d'augmenter artificiellement le prix des équipements acquis et de réclamer des subventions de l'UE plus élevées;
- **la demande de remboursement pour des services qui n'ont pas été fournis ou dont la prestation ne répondait pas aux normes convenues** (par exemple, subventions accordées pour des services de formation à l'emploi ou de soins inexistants);
- **la manipulation d'états financiers** (par exemple, en présentant de manière inexacte les frais de personnel), afin d'augmenter le montant des paiements perçus;
- **la demande et la réception d'un double financement** lorsque, par tromperie, une activité est financée plusieurs fois par différentes autorités (souvent dans différents États membres), qui ignorent les contributions des autres.

### Grèce: le Parquet européen arrête 37 membres d'un groupe criminel organisé impliqué dans une fraude à grande échelle aux subventions agricoles et dans des activités de blanchiment d'argent<sup>49</sup>



Dans le cadre d'une enquête menée par le Parquet européen à Athènes (Grèce), un groupe criminel organisé, qui serait impliqué dans un système de fraude aux subventions systématique à grande échelle et dans des activités de blanchiment d'argent, a été identifié. Le 22 octobre 2025, 37 suspects ont été arrêtés et des perquisitions ont été effectuées dans tout le pays.

L'enquête a révélé que, depuis au moins 2018, ce groupe aurait opéré sur l'ensemble du territoire grec, avec une structure hiérarchique claire et des rôles bien définis. Il aurait exploité des lacunes procédurales dans la présentation des demandes d'aide unique au titre de la politique agricole commune (PAC) de l'UE, en utilisant des documents falsifiés ou trompeurs pour demander des subventions agricoles à l'Agence grecque de paiement et de contrôle des aides communautaires d'orientation et de garantie (O.P.E.K.E.P.E.).

Les membres de ce groupe criminel organisé étaient également soupçonnés d'avoir déclaré frauduleusement des terres agricoles et des pâturages qui ne leur appartenaient pas ou qui ne répondaient pas aux critères d'éligibilité.

Ils auraient gonflé le nombre de leurs têtes de bétail afin d'augmenter le montant des subventions auxquelles ils avaient droit. Pour dissimuler l'origine illicite de ces recettes, les suspects auraient émis des factures fictives, acheminé les fonds via plusieurs comptes bancaires et les auraient mélangés à des revenus légitimes. Une partie de l'argent détourné aurait été dépensée en produits de luxe, en voyages et en véhicules, afin de faire passer les fonds pour des actifs légitimes.

Au cours de l'enquête préliminaire, 324 personnes ont été identifiées comme bénéficiaires de subventions. Celles-ci auraient causé un préjudice estimé à plus de 19,6 millions d'euros au budget de l'Union européenne. Parmi elles, 42 étaient soupçonnées d'être impliquées dans cette affaire et étaient considérées comme des membres actifs du groupe criminel organisé. La plupart d'entre elles ne semblent avoir aucun lien réel avec l'agriculture, ce qui laisse penser que leur participation visait uniquement à faciliter la fraude.

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux grecs compétents.



## FRAUDE RELATIVE À DES DÉPENSES LIÉES À DES MARCHÉS PUBLICS

À la fin de l'année 2025, **18 %** des enquêtes en cours menées par le Parquet européen portaient sur des soupçons de **fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics**. Cette fraude consiste souvent en la **manipulation illégale de procédures d'appel d'offres pour des travaux publics**, comme la rénovation d'édifices publics et d'infrastructures de transport. La fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics est principalement commise par l'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets. La falsification de documents est parfois commise comme une infraction indissociablement liée.

Dans un certain nombre de dossiers, des fonctionnaires corrompus sont impliqués.

Au cours de la période de référence, le Parquet européen a recensé des schémas liés à ce type de fraude au financement de l'UE dans des secteurs tels que les infrastructures et le développement régional, l'agriculture, l'éducation, les soins de santé, la recherche et l'innovation, les affaires sociales et les ressources humaines. En outre, des investigations sont en cours sur la fraude aux fonds liés à la pandémie de COVID-19.

Les schémas habituels de ce type de fraude comprennent:

- ① **la présentation de fausses déclarations dans des procédures d'appel d'offres**, notamment de déclarations fallacieuses au moyen de faux documents, la dissimulation de sanctions, la dissimulation d'insolvabilité ou la déclaration erronée des qualifications des membres du consortium, afin de donner l'impression de répondre aux exigences de l'appel d'offres;
- ② **la présentation de faux documents** visant à dissimuler la qualité des travaux convenus contractuellement ou des matériaux utilisés (par exemple, non-respect des exigences techniques, absence des permis environnementaux nécessaires ou utilisation de matériaux de moindre qualité) ou présentation de factures pour des dépenses inéligibles ou surévaluées (par exemple, honoraires d'experts) ou pour des services qui n'ont pas été réellement fournis (par exemple, travaux non exécutés);
- ③ **les offres collusoires, notamment dans les secteurs où la concurrence ou l'expertise dans des domaines spécifiques sont limitées, la manipulation d'offres ou le «favoritisme»** (comme, par exemple, l'influence exercée sur les comités de sélection, l'application de critères techniques trop stricts de manière à exclure la concurrence et la dissimulation de conflits d'intérêts) liés à des marchés publics, afin d'attribuer le marché à un opérateur économique spécifique;
- ④ **la division intentionnelle du marché par l'autorité de gestion en procédures distinctes** pour permettre aux mêmes bénéficiaires d'éviter de faire l'objet d'une évaluation par la Commission européenne.

### Bulgarie: trois personnes poursuivies pour fraude aux marchés publics portant sur des systèmes de signalisation ferroviaire pour un montant de 94,5 millions d'euros<sup>50</sup>



Le 13 janvier 2025, le Parquet européen à Sofia (Bulgarie) a engagé des poursuites pour fraude à l'encontre de trois suspects<sup>51</sup>, à la suite d'une enquête sur un projet de conception et de construction de systèmes de signalisation et de télécommunications sur le réseau ferroviaire bulgare. Ce projet, qui concernait le tronçon ferroviaire reliant Plovdiv à Burgas, a bénéficié d'un financement de l'Union européenne de plus de 94,5 millions d'euros (184 999 094,97 BGN).

Le marché a été attribué à un consortium formé de quatre entreprises. Deux dirigeants d'une entreprise italienne et le dirigeant d'une entreprise bulgare, membres du consortium qui a remporté le marché, ont été poursuivis pour fraude aux marchés publics. Un ancien directeur de la Société nationale des infrastructures ferroviaires a également été poursuivi.

D'après la procédure, les représentants légaux du consortium auraient fourni de fausses informations à la Société nationale des infrastructures ferroviaires afin d'obtenir des fonds de l'UE. Ils ont affirmé que l'une des entreprises possédait une expérience antérieure du Global System for Mobile Communication on Railway (GSM-R) et du Future Railway Mobile Communication System (FRMCS), alors qu'aucune n'en avait. L'ancien directeur général a tout de même signé le contrat et approuvé les paiements, alors qu'il aurait su que ces informations étaient fausses. Le consortium s'était également engagé à réaliser les travaux lui-même, mais a par la suite fait appel à une entreprise autrichienne qui avait auparavant été écartée pour ne pas avoir satisfait aux exigences techniques.

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux bulgares compétents.



## FRAUDE RELATIVE À DES RECETTES FRAUDE À LA TVA

À la fin de l'année 2025, environ **18 %** des enquêtes en cours menées par le Parquet européen concernaient les formes les plus graves de **fraude à la TVA, liées à au moins deux États membres participants** et causant un préjudice total d'au moins 10 millions d'euros. Les informations disponibles indiquent que les groupes criminels organisés impliqués dans la fraude à la TVA ont commencé à mettre au point de nouveaux mécanismes frauduleux, conséquence directe des mesures prises à leur encontre par le Parquet européen.

La fraude de type carrousel classique s'accompagne désormais de systèmes de fraude linéaire plus fragmentés, dans lesquels la TVA est volée directement aux clients au lieu d'être réclamée à titre de remboursement aux autorités fiscales. De plus, l'éventail des biens et services concernés s'est élargi pour inclure ceux qui sont très demandés sur le marché de l'UE.

Ces fraudes sont perpétrées par des organisations criminelles dans ce qui semble être un écosystème frauduleux, qui se fonde dans la masse des commerçants légitimes et connus. Le caractère sophistiqué de ces réseaux criminels vise à permettre une interaction avec des entrepreneurs honnêtes ainsi que le blanchiment de capitaux provenant de diverses infractions, en faisant passer ces activités pour des activités légitimes. De ce fait, le recours à la fraude à la TVA pour blanchir des capitaux est devenu une méthode de plus en plus répandue pour

légitimer et générer des recettes illégales. Les liens avec des services spécialisés dans le blanchiment d'argent ont en outre mis en évidence le rapport entre la fraude à la TVA et d'autres crimes graves et violents, une tendance qui s'est accentuée au cours de la période de référence.

La fraude à la TVA a essentiellement eu lieu par la vente d'articles électroniques tels que des téléphones portables, des écouteurs et des disques durs, ainsi que des voitures d'occasion, de l'or, des produits de luxe, du carburant et des produits connexes, des produits pharmaceutiques, des biens de consommation courante, des articles numériques tels que des licences de logiciels, et divers services. Le Parquet européen mène actuellement des enquêtes sur des fraudes à la TVA commises dans le cadre du commerce de produits soumis à l'accise (alcool, carburant, tabac), un moyen utilisé depuis longtemps par les réseaux criminels, mais qui est aujourd'hui de plus en plus exploité par le biais de chaînes d'approvisionnement complexes en matière de TVA, que ces réseaux considèrent comme un outil efficace pour accroître leurs profits illicites.

Parallèlement, les groupes criminels organisés impliqués dans des infractions à la TVA sont devenus plus autonomes et autosuffisants, mettant en place et contrôlant les services et les infrastructures indispensables à la mise en œuvre de la fraude (logistique, places de marché, prestataires de services de paiement, etc.).

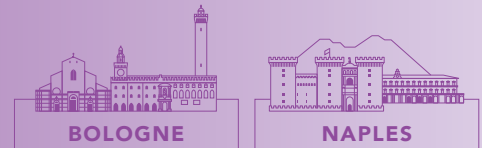
Les schémas habituels de ce type de fraude comprennent:

- **la fraude à l'acquisition et la fraude de type carrousel commises par des organisations criminelles via la création et le contrôle d'un vaste réseau d'entreprises polyvalentes** (telles que des entreprises intermédiaires, des opérateurs défaillants, des sociétés «tampons», des courtiers, etc.) de manière plus fragmentée, dans le but de dérober la TVA et de blanchir des avoirs illicites provenant d'autres infractions;
- **le système de fraude à la TVA sur la marge**, qui consiste à réduire frauduleusement l'imposition due en utilisant la marge bénéficiaire au lieu du prix de vente, à l'aide de fausses factures établies pour des biens d'occasion;
- **la facturation croisée en dissimulant la dette de TVA au moyen de crédits de TVA artificiels** générés par des transactions nationales;
- **la fraude au commerce électronique** (régime général de TVA, guichet unique et guichet unique pour les importations), soit en détournant des plateformes existantes, soit en créant ses propres magasins en ligne pour la vente de biens et de services;
- **la fraude à la TVA par l'utilisation abusive du régime douanier 40 ou 42 avec report de TVA**: dans ce cas, les opérateurs défaillants sont établis uniquement pour «absorber» les obligations en matière de TVA et éviter ainsi son paiement sur le commerce des marchandises. Cette forme de fraude est souvent combinée au premier schéma;
- **la fraude à la TVA commise par des personnes privées qui ont recours à des sociétés écrans** et des sociétés «moulin à papier», qui émettent des factures pour des opérations fictives, en lien avec l'importation dans l'UE de biens produits dans des pays tiers;
- **la fraude à la TVA ayant causé un préjudice inférieur à 10 millions d'euros**, faisant l'objet d'enquêtes en tant qu'infractions indissociablement liées aux systèmes de fraude aux droits de douane, étant donné que les deux types de comportement délictueux impliquent souvent les mêmes agissements.



## FRAUDE RELATIVE À DES RECETTES FRAUDE À LA TVA

### Enquête «Fuel family»: saisies dans le cadre d'une fraude à la TVA de 260 millions d'euros en Italie<sup>52</sup>



Le 14 novembre 2025, à la demande du Parquet européen à Bologne et à Naples (Italie), la police financière italienne (Guardia di Finanza) de Naples a procédé à des saisies préventives dans le cadre d'une enquête sur une fraude à la TVA d'un montant de 260 millions d'euros impliquant un réseau criminel qui aurait importé du carburant sur le marché italien tout en se soustrayant systématiquement au paiement de la TVA.

Les biens saisis appartenaient à la société détenue par le chef du réseau criminel, un entrepreneur originaire de Campanie, qui a été condamné en première instance le 15 octobre à huit ans de prison et à une amende de 8 600 euros, ainsi qu'à la confiscation de biens pour un montant allant jusqu'à 73 millions d'euros et à une interdiction d'exercer une activité commerciale.

D'après les éléments de preuve, la société était officiellement enregistrée au nom de l'épouse du condamné, mais elle était en réalité sous son contrôle. La société possédait un entrepôt fiscal à Magenta (province de Milan), qui servait à faciliter les fraudes à la TVA de type «carrousel» liées au commerce de carburant.

Au début de cette enquête, en mars 2024, le groupe criminel organisé à l'origine de ce système a été démantelé; 59 suspects et 13 entreprises

étaient impliqués. Des mesures judiciaires ont été ordonnées à l'encontre de huit personnes, dont les chefs présumés du réseau. Grâce à cette enquête, des biens d'une valeur de 20 millions d'euros, dont un complexe touristique et plus de 150 propriétés appartenant à l'organisation criminelle, ont été identifiés et saisis en avril 2024.

Au cœur de ce système criminel se trouvait une association de malfaiteurs, dont les membres étaient parfois liés par des liens familiaux, qui organisait une gigantesque fraude à la TVA dans le secteur du commerce de carburants, avec des succursales en Italie et à l'étranger. D'après l'enquête, le carburant était importé auprès de fournisseurs situés en Croatie et en Slovénie, ainsi que dans d'autres pays, par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 40 opérateurs défaillants en Italie, qui ont disparu sans s'être acquittés de leurs obligations fiscales.

On estime que ces activités frauduleuses ont donné lieu à l'émission de factures pour des transactions fictives d'un montant total de plus d'un milliard d'euros, causant un préjudice estimé à environ 260 millions d'euros au titre de la TVA non perçue. Ce groupe criminel organisé était également soupçonné d'avoir blanchi plus de 35 millions d'euros provenant de ces activités illicites, en utilisant des comptes bancaires d'entreprises situées en Hongrie et en Roumanie. L'argent était ensuite remis en espèces aux auteurs de la fraude, après une série de retraits bancaires systématiques. Cette fraude à la TVA a également permis au groupe de revendre le carburant à des prix extrêmement avantageux, faussant ainsi les principes de concurrence loyale sur le marché.

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux italiens compétents.



## FRAUDE RELATIVE À DES RECETTES FRAUDE DOUANIÈRE

Environ **12 %** des enquêtes menées par le Parquet européen à la fin de 2025 concernaient une fraude douanière, notamment **la sous-évaluation, l'usage indu des régimes douaniers, la contrebande, la contrebande de tabac et la fraude liée aux droits antidumping.**

Ces infractions impliquent principalement l'utilisation ou la présentation de fausses déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets ou, dans de nombreux cas, la contrebande sans présentation de documents de douane.

Les schémas habituels de ce type de fraude comprennent:

- ① **la présentation de déclarations en douane, de factures et de documents de transport faux ou inexacts** dans le but d'éviter ou de réduire considérablement les droits de douane et les droits antidumping, généralement en sous-évaluant les marchandises importées, en les classant de manière frauduleuse afin de bénéficier d'un taux réduit, ou en indiquant de manière mensongère le nom du producteur ou le pays d'origine, ce qui entraîne une perte directe et substantielle pour le budget de l'UE;
- ② **les fausses déclarations à l'importation** concernant les opérations d'assemblage réalisées sur les produits importés (assemblés dans un pays de l'UE ou dans un pays tiers à partir de pièces provenant de Chine, par exemple des vélos), afin d'échapper aux droits de douane;
- ③ **l'utilisation abusive du régime douanier 42**, lorsque les conditions de la déclaration en douane ne sont pas remplies, et/ou le contenu de la déclaration en douane n'est pas indiqué correctement (par exemple, la valeur de l'opération est sous-évaluée);
- ④ **l'utilisation abusive de la procédure de transit externe (T1)**, dans le cadre de laquelle des marchandises, telles que des textiles et des chaussures, sont déclarées comme étant destinées à des entreprises d'autres États membres, mais ne sont jamais présentées aux bureaux de douane de ces États membres, ce qui permet leur détournement vers le marché noir et entraîne le non-paiement des droits à l'importation;
- ⑤ **l'importation de vélos électriques**, assemblés à partir de pièces de bicyclette soumises à des droits antidumping par l'intermédiaire de la fausse déclaration d'origine des produits. En outre, les marchandises font parfois l'objet d'un classement erroné ou sont sous-évaluées en douane afin de réduire les droits applicables. Ces systèmes reposent de plus en plus sur des mécanismes complexes et cumulatifs de fraude douanière, conçus pour échapper aux contrôles nationaux;
- ⑥ **la contrebande de tabac** via l'importation illégale de produits du tabac dans l'UE, dissimulés dans des conteneurs et faussement déclarés comme étant d'autres marchandises, avant d'être écoulés sur les marchés noirs. Cette pratique est souvent liée à une utilisation abusive des systèmes douaniers, comme les fausses exportations et les transbordements, généralement perpétrés par des réseaux criminels transfrontières sophistiqués;
- ⑦ **la fraude dans le cadre du commerce électronique**, qui concerne notamment les biens importés d'Asie et l'exploitation de systèmes de simplification, tels que le guichet unique pour les importations, pour les biens d'une valeur inférieure ou égale à 150 euros, est utilisée pour éluder les droits de douane et la TVA.



## FRAUDE RELATIVE À DES RECETTES FRAUDE DOUANIÈRE

### L'enquête Calypso: la plus importante saisie de conteneurs jamais enregistrée dans l'UE dans le cadre d'une affaire de fraude douanière de 800 millions d'euros liée à des importations chinoises frauduleuses<sup>53</sup>



En juin 2025, une opération coordonnée menée par le Parquet européen à Athènes (Grèce), Madrid (Espagne), Paris (France) et Sofia (Bulgarie) a porté un coup dur aux réseaux criminels qui inondent le marché de l'UE de marchandises importées frauduleusement de Chine, tout en se soustrayant aux droits de douane et à la TVA. Ce système criminel, qui impliquait l'importation massive de textiles, de chaussures, de trottinettes électriques, de vélos électriques et d'autres marchandises, aurait causé un préjudice estimé à environ 800 millions d'euros.

Sur la base des premiers éléments de preuve recueillis par les douanes helléniques (AADE/IAPR) du Pirée, deux agents des douanes ont été poursuivis pour avoir, à plusieurs reprises, établi de faux certificats, entraînant ainsi des gains illicites et un préjudice au budget de l'UE, ainsi que pour complicité de fraude douanière. Par ailleurs, quatre commissionnaires en douane ont été poursuivis pour fraude douanière répétée, contournement des droits de douane et des taxes, ainsi que pour incitation à établir de fausses déclarations.



L'enquête, baptisée «Calypso», couvre 14 pays: l'Allemagne, la Bulgarie, la Chine, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie et la Tchéquie. Au total, 101 perquisitions ont été menées dans les locaux de commissionnaires en douane, d'entreprises contrôlées par les groupes criminels organisés faisant l'objet de l'enquête, au domicile des suspects, ainsi que dans les bureaux de conseillers fiscaux et de représentants, d'avocats, de comptables et d'entreprises de transport, en Bulgarie, en France, en Grèce et en Espagne. Dix suspects ont été arrêtés, dont deux agents des douanes.

Depuis l'opération coordonnée menée en juin, le Parquet européen a saisi 2 435 conteneurs au port du Pirée. La valeur des marchandises saisies, principalement des vélos électriques, des articles textiles et des chaussures, est estimée à environ 250 millions d'euros. Il s'agit de la plus importante saisie de conteneurs jamais réalisée à ce jour dans l'UE.



L'enquête «Calypso» menée par le Parquet européen vise plusieurs réseaux criminels qui contrôlent l'ensemble du circuit des marchandises importées de Chine vers l'UE, y compris leur distribution dans les États membres et leur vente aux clients finaux, tout en éludant les droits de douane et en commettant une fraude à la TVA à grande échelle. Ce système frauduleux aurait été opérationnel pendant au moins huit ans, entraînant des pertes estimées à au moins 350 millions d'euros de droits de douane et 450 millions d'euros de TVA. Ces réseaux étaient également impliqués dans des activités de blanchiment d'argent et dans le transfert des profits vers leur pays d'origine.

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux grecs compétents.



## CORRUPTION

Environ **5 %** des enquêtes menées par le Parquet européen en cours à la fin de 2025 concernaient la **corruption active et passive d'agents publics** (fonctionnaires de l'UE et fonctionnaires nationaux).

La corruption est rarement une infraction isolée et est fréquemment commise parallèlement à des mécanismes de fraude relative à des dépenses ou à des recettes (de TVA et douanières).

Il a été constaté que les procédures de passation de marchés publics étaient exposées à un risque de corruption de fonctionnaires, soit en leur qualité de membres de groupes d'évaluation, soit en raison de tentatives illicites d'influencer la prise de décision dans ces procédures. Cette situation s'observe plus particulièrement dans les secteurs des marchés publics spécialisés et à forte valeur ajoutée, tels que les soins de santé, les infrastructures et les technologies, laissant supposer des vulnérabilités dans les mécanismes de contrôle.

Les organisations criminelles, qui opèrent souvent dans plusieurs pays, jouent un rôle de plus en plus important dans les systèmes de corruption. La corruption portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE peut être liée à d'autres infractions graves, y compris celles qui ne relèvent pas du champ d'action du Parquet européen, telles que le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains et le trafic d'armes.

Les schémas habituels de ce type de fraude comprennent:

- **la corruption de fonctionnaires**, en échange de l'attribution de fonds de l'UE pour des propositions de projets/services spécifiques;
- **la corruption de fonctionnaires**, en échange de l'approbation de coûts supplémentaires inéligibles et gonflés au cours de la phase d'exécution du projet;
- **la manipulation numérique**, telle que la modification de bases de données ou de factures électroniques, du fait de l'augmentation des financements de l'UE en faveur de la numérisation des systèmes administratifs et financiers, qui a ouvert la voie à de nouvelles vulnérabilités.

### Tchéquie: le Parquet européen met au jour une affaire de corruption à grande échelle et une fraude aux subventions européennes de 160 millions d'euros dans le secteur des soins de santé<sup>54</sup>



Le 24 février 2025, dans le cadre d'une enquête menée par le Parquet européen à České Budějovice (Tchéquie), les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de 22 personnes et effectué 46 perquisitions.

D'après l'enquête, seize suspects auraient systématiquement détourné les procédures de marchés publics en exigeant et en versant des profits financiers illicites dans le cadre de l'exécution de contrats pour l'hôpital universitaire Motol de Prague, le plus grand hôpital de Tchéquie.



Tout portait à croire que des cas de corruption grave avaient entaché la mise en œuvre de projets financés ou cofinancés par l'UE dans le cadre du plan national de relance tchèque et du Fonds européen de cohésion (programme opérationnel pour l'environnement 2014-2020), pour un montant total de plus de 160 millions d'euros (4 milliards de CZK).

Afin de recueillir des éléments de preuve supplémentaires, plus de 350 policiers ont mené 46 perquisitions dans toute la Tchéquie, notamment dans un hôpital, des locaux commerciaux et un cabinet d'avocats.

Seize suspects ont été poursuivis pour corruption, fraude aux subventions, atteinte aux intérêts financiers de l'UE et blanchiment d'argent (chaque suspect a été poursuivi en fonction de son implication individuelle).

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux tchèques compétents.



## DÉTOURNEMENT

Près de **4 %** des enquêtes menées par le Parquet européen en cours à la fin de l'année 2025 concernaient des faits de détournement.

**Il y a détournement lorsqu'un fonctionnaire chargé de la gestion de fonds ou d'avoirs engage, verse, affecte ou utilise ceux-ci à des fins autres que celles auxquelles ils étaient initialement destinés, et porte ainsi atteinte aux intérêts financiers de l'UE.**

Le détournement se manifeste souvent lorsqu'un fonctionnaire utilise sa fonction pour détourner et obtenir, de manière abusive ou illégale, des fonds de l'Union européenne, comme l'illustrent les pratiques suivantes observées dans le cadre des enquêtes menées par le Parquet européen:

- **la présentation de faux documents ou de fausses factures** liés à des postes fictifs ou à des demandes de remboursement injustifiées (demandes de remboursement fondées sur de fausses dépenses, dépenses d'allocations);
- **le transfert de rémunérations de fonctionnaires de l'UE** à des personnes qui n'y ont pas droit (par exemple, à des proches ou à des collaborateurs occupant des postes d'«assistant» sans avoir l'intention d'accomplir les tâches qui leur sont confiées). Cette situation peut également se produire lors de la validation de tous types de documents (y compris les feuilles de temps et les rapports) pour des employés qui n'ont jamais travaillé à l'endroit ou pour l'employeur qu'ils ont déclaré;
- **l'affectation de ressources financées par l'UE à diverses entités** contrôlées en dernier ressort par le fonctionnaire lui-même, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de tiers.

### Pologne: perquisitions dans le cadre d'une enquête portant sur des soupçons d'abus de pouvoir dans le cadre d'un projet financé par l'UE<sup>55</sup>



Le 9 octobre 2025, à la demande du Parquet européen à Katowice (Pologne), le Bureau central de lutte contre la corruption (Centralne Biuro Antykorupcyjne – CBA) a procédé à des perquisitions à Nowy Sącz dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de détournement impliquant des fonctionnaires et des fonds européens.

L'enquête portait sur des soupçons d'abus de pouvoir de la part de fonctionnaires de la ville de Nowy Sącz et de ses entités subordonnées, qui, entre octobre et novembre 2024, auraient manipulé un appel d'offres public afin d'obtenir un avantage financier indu de 600 405 euros (2,6 millions de PLN) pour l'agence de développement régional de Sąddecka SA. L'appel d'offres concernait l'organisation de cours et d'ateliers dans le cadre du projet «Développement du centre de compétences professionnelles (CKZ) à Nowy Sącz», cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre du programme Fonds européens pour la Petite-Pologne 2021-2027, qui bénéficiait d'une contribution globale de l'UE d'environ 1 million d'euros (4,4 millions de PLN).

Les perquisitions ont eu lieu à la mairie de Nowy Sącz, au centre de levée de fonds et d'entrepreneuriat de Nowy Sącz et à l'agence de développement régional de Sąddecka SA, dans le but de saisir des éléments de preuve, tels que des documents et des appareils électroniques liés à un appel d'offres financé par l'UE.

D'après l'enquête, des informations confidentielles concernant le budget prévu par le pouvoir adjudicateur ont été divulguées à des représentants de l'agence de développement régional de Sąddecka. Cela a permis à l'agence de soumettre des offres correspondant étroitement au financement disponible et de remporter l'appel d'offres. Ces actions sont susceptibles d'avoir porté atteinte à l'intégrité de la procédure de passation des marchés publics et à l'intérêt public.

L'enquête a été ouverte à la suite d'un signalement transmis à l'OLAF, qui l'a ensuite transmis au Parquet européen.

Conformément au code pénal polonais, une personne impliquée dans une affaire d'entrave à la concurrence ou de collusion lors d'un appel d'offres peut échapper à toute sanction si elle dénonce l'infraction de son plein gré et divulgue tous les faits pertinents à une autorité compétente chargée de l'application de la loi ou de la concurrence dans un État membre de l'UE, ou à la Commission européenne, avant que les autorités n'en aient connaissance.

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux polonais compétents.



## BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Près de **10 %** des enquêtes menées par le Parquet européen en cours à la fin de 2025 concernaient le blanchiment de capitaux découlant des infractions pénales relevant des compétences du Parquet européen en matière d'enquête.

**Le blanchiment de capitaux est le processus par lequel les produits du crime sont «nettoyés», de manière à dissimuler leur origine illégale.** Dans les enquêtes en cours du Parquet européen, le blanchiment de capitaux apparaît principalement dans les affaires de fraude à la TVA. Il peut également être commis avec des biens provenant de la sous-évaluation des droits de douane (fraude relative à des recettes non liées à la TVA) ou de la fraude relative à des dépenses.

Les criminels utilisent des systèmes financiers souterrains pour traiter les transactions et les paiements en échappant aux mécanismes de surveillance. Ils font également appel à des intermédiaires financiers officiels en transférant les produits des activités criminelles sur des comptes bancaires de sociétés créées à l'étranger ou gérées par des membres de leur famille, et éventuellement en procédant au retrait de l'argent en espèces.

Le blanchiment de capitaux est également commis via l'acquisition de biens immobiliers ou d'articles de luxe qui sont ensuite revendus, ce qui rend plus difficile le traçage des fonds, et en réinvestissant les bénéfices tirés d'activités criminelles dans des activités économiques sur des marchés licites ou illicites (comme le trafic de drogue).

Les réseaux criminels font de plus en plus appel à des professionnels spécialisés, tels que des comptables, des avocats et des courtiers, qui facilitent le processus de blanchiment de capitaux. Certains de ces professionnels agissent pour le compte de plusieurs groupes criminels organisés, devenant ainsi des maillons essentiels de ces réseaux et des acteurs clés de l'infrastructure financière illicite.

Des enquêtes récentes menées par le Parquet européen ont montré que le blanchiment de capitaux se manifeste généralement par le biais de systèmes combinés plutôt que par des méthodes isolées, notamment:

- **l'utilisation de cryptomonnaies et d'actifs numériques**, permettant des transferts rapides, transfrontières et à faible coût afin d'occulter l'origine et la destination des produits des activités criminelles;
- **les transferts vers des paradis fiscaux**: les fonds illicites sont transférés vers des paradis fiscaux ou des pays non coopératifs, ce qui complique les efforts de rapatriement de l'argent, même lorsque sa localisation est identifiée;
- **le blanchiment de capitaux fondé sur le commerce**: les criminels déguisent l'argent illégal par le biais de transactions commerciales complexes, telles que de faux prêts et de fausses factures, afin de donner aux fonds une apparence légitime. Cette technique est souvent liée à des systèmes de fraude à la TVA;
- **l'utilisation de systèmes bancaires informels et non réglementés**: les auteurs s'appuient sur des systèmes informels de transfert d'argent, tels que les banques hawala, ou sur des réseaux parallèles non autorisés, en particulier pour transférer des fonds vers des lieux plus sûrs, comme leur pays d'origine;
- **les techniques de blanchiment de capitaux à l'aide d'argent liquide**: Des méthodes telles que le «schtroumpfage» (le fait de décomposer d'importants montants en espèces en petits dépôts afin d'éviter d'être repérés) et la contrebande d'argent en espèces (le transport d'importantes sommes d'argent liquide au-delà des frontières sans les déclarer) sont des moyens courants de déplacer et de dissimuler des capitaux illicites.
- **des systèmes de blanchiment hybrides**, combinant des méthodes traditionnelles (argent liquide, immobilier, structures commerciales légales) avec des techniques plus récentes, y compris l'utilisation de crypto-actifs en tant qu'instruments de placement.

### Enquête «Ambrosia»: le Parquet européen effectue des perquisitions au Cabo Verde dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment de capitaux<sup>56</sup>



Le 1<sup>er</sup> août 2025, à la demande du Parquet européen à Lisbonne (Portugal), des perquisitions ont été menées au Cabo Verde dans le cadre d'une enquête sur un éventuel blanchiment de capitaux provenant de fraudes, en lien avec l'«enquête Ambrosia».

Auparavant, le Parquet européen avait déjà poursuivi 30 suspects devant la Cour pénale centrale de Lisbonne pour avoir dirigé un réseau criminel responsable d'une fraude à la TVA de 35 millions d'euros, portant sur des denrées alimentaires de base (à savoir de l'huile d'olive, de l'huile de cuisson et du sucre).

Des perquisitions ont été menées dans des domiciles et des locaux professionnels sur l'île de Sal (Cabo Verde), en collaboration avec les autorités nationales. Une personne a été officiellement mise en cause et interrogée. Des biens ont été saisis, notamment un immeuble de 21 appartements et deux commerces (d'une valeur estimée à 2,7 millions d'euros), ainsi qu'un autre bien immobilier.

Au Cabo Verde, l'enquête a été menée par un procureur du parquet national, avec le concours du département de police judiciaire de Sal, de la police judiciaire du Cabo Verde. Un agent d'appui au dossier du Parquet européen était également présent.

Cette action a été rendue possible par l'accord de coopération juridique et judiciaire de 2003 entre le Portugal et le Cabo Verde, la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée de 2000 et la convention relative à l'entraide judiciaire en matière pénale de 2005, signées par les États membres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux portugais compétents.



## PARTICIPATION À UNE ORGANISATION CRIMINELLE

Près de **15 %** des enquêtes menées par le Parquet européen en cours à la fin de l'année 2025 **concernaient l'infraction de participation à une organisation criminelle**, et se concentraient sur des infractions relevant du mandat du Parquet européen.

Dans les enquêtes en cours du Parquet européen, la participation à une organisation criminelle est le plus souvent constatée dans le cadre de mécanismes de fraude à la TVA de type carrousel ou de fraude douanière. Cependant, les organisations criminelles sont également actives dans le domaine de la fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics (par exemple, la fraude organisée aux fonds agricoles ou aux fonds de l'UE alloués dans le cadre de la FRR), de la fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics (comme la participation illégale à

de multiples procédures de passation de marchés à grande échelle) ou de la fraude relative à des recettes non liées à la TVA (comme le blanchiment des produits criminels provenant d'organisations criminelles impliquées dans la sous-évaluation de biens importés de pays tiers).

Les organisations criminelles opèrent de plus en plus dans plusieurs domaines de la criminalité, en recourant à des intermédiaires et à des canaux appropriés pour exploiter les failles du système économique et des cadres réglementaires. Les enquêtes du Parquet européen montrent que, parallèlement aux infractions plus traditionnelles, ces groupes considèrent les infractions liées aux flux financiers illicites comme un moyen accessible, rapide et relativement peu risqué de générer d'importants profits illicites.

### Enquête «Goliath»: cinq personnes poursuivies pour une fraude à la TVA de 188 millions d'euros et blanchiment de capitaux via l'hawala<sup>57</sup>



Le 9 octobre 2025, le Parquet européen à Hambourg (Allemagne) a établi un acte d'accusation à l'encontre de cinq suspects, à la suite d'une enquête sur un vaste mécanisme intracommunautaire de fraude à la TVA, baptisé Goliath.

Les prévenus étaient poursuivis pour avoir créé un groupe criminel organisé spécialisé dans la vente de produits électroniques ou d'y avoir participé. Le groupe serait responsable de plus d'une centaine de cas de fraude fiscale aggravée entre 2019 et 2023, causant un préjudice estimé à plus de 188 millions d'euros aux budgets de l'UE et des États membres. Deux des suspects ont également été accusés d'avoir utilisé le système de l'hawala pour blanchir leurs profits illicites et d'avoir incité d'autres personnes à commettre des actes illicites.

Les deux principaux prévenus avaient déjà été condamnés en mars 2025 dans le cadre de la même enquête pour d'autres faits de fraude fiscale et purgent actuellement en Allemagne des peines respectivement de cinq ans et neuf mois et de cinq ans et deux mois.

L'enquête a révélé que les deux principaux prévenus avaient créé et dirigé une organisation criminelle spécialisée dans la fraude à la TVA. Les intéressés avaient également pris part auparavant à l'«attaque suédoise», un système de fraude à la TVA visant la Suède entre 2017 et 2021, qui a entraîné des pertes fiscales de plusieurs millions d'euros.

En 2019, ils auraient mis en place leur propre réseau, en créant plusieurs niveaux de sociétés fictives en France, en Allemagne, en Hongrie et en Suède, afin de mettre en œuvre un mécanisme de fraude à la TVA de type «carrousel». D'après l'enquête, les opérations commerciales proprement dites étaient menées depuis un bureau situé à Istanbul (Turquie), dirigé par l'un des principaux prévenus.

Un ressortissant danois a été prévenu d'avoir rejoint le groupe criminel organisé utilisant son bar pour organiser de fausses livraisons. L'organisation a également eu recours à des prête-noms et à de fausses identités pour ouvrir des comptes bancaires. Il a été emprisonné au Danemark pour d'autres délits financiers.

Outre la fraude à la TVA, les deux principaux prévenus ont également été poursuivis pour avoir participé activement à l'organisation criminelle d'un réseau d'hawala destiné à blanchir les produits illicites. Ils auraient agi ainsi en utilisant certaines des sociétés qu'ils contrôlaient pour régler des factures émises par des entreprises situées en Turquie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord auprès d'entreprises européennes. On pense également qu'ils auraient utilisé un réseau d'hawala existant en Rhénanie-du-Nord-Westphalie pour transférer des fonds depuis la Turquie vers l'Allemagne.

S'ils sont reconnus coupables, les prévenus risquent jusqu'à 10 ans de prison. Toutes les personnes concernées sont présumées innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit prouvée devant les tribunaux allemands compétents.



## INFRACTIONS INDISSOCIABLEMENT LIÉES

Environ **17 %** des enquêtes menées par le Parquet européen en cours à la fin de 2025 concernaient d'autres infractions pénales, qui sont indissociablement liées à une infraction PIF.

L'efficacité des enquêtes relatives à des infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union et le principe *ne bis in idem*<sup>58</sup> peuvent nécessiter, dans certains cas, d'élargir l'enquête à d'autres infractions prévues en droit national, lorsque les faits sous-jacents sont en grande partie les mêmes.

L'infraction indissociablement liée la plus courante est la **falsification de documents**, qui accompagne généralement les infractions de fraude aux dépenses liées ou non liées à des marchés publics, commises par

l'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets. La falsification de documents est également constatée dans les affaires de fraude relative à des recettes de TVA et de fraude relative à des recettes non liées à la TVA. Dans certains cas, la fraude à la TVA entraînant un préjudice inférieur à 10 millions d'euros fait l'objet d'une enquête en tant qu'infraction indissociablement liée à la fraude douanière, étant donné que les deux types de comportements induisent souvent les mêmes actes.

Cependant, alors que la criminalité reste centrée sur les infractions PIF, des infractions étroitement liées à celles-ci occupent une place de plus en plus importante dans le mode opératoire des affaires de fraude sophistiquées.

### Lituanie: le Parquet européen obtient quatre condamnations dans le cadre d'un système de contrebande de tabac pour un montant de 10 millions d'euros<sup>59</sup>



Le 28 janvier 2025, le Parquet européen à Vilnius (Lituanie) a obtenu quatre condamnations, dont celles de deux anciens agents des douanes, à l'issue d'une enquête sur un groupe criminel organisé qui avait éludé près de 10 millions d'euros de droits d'importation, de droits de douane et d'accises en se livrant à la contrebande de cigarettes.

Le tribunal régional de Vilnius a condamné deux anciens agents des douanes lituaniennes, ainsi que deux citoyens biélorusses, pour la contrebande de grandes quantités de cigarettes et pour les infractions indissociablement liées à la commercialisation illégale de produits soumis à l'accise. Par ailleurs, les agents des douanes ont été reconnus coupables d'abus de fonction.



Le tribunal a condamné les prévenus à verser près de 10 millions d'euros de dommages-intérêts, leur a infligé des amendes d'un montant total de près de 300 000 euros et a confisqué une somme supplémentaire de 42 000 euros, correspondant à la valeur des camions utilisés pour commettre ces actes de contrebande. Il a également interdit aux agents des douanes d'occuper un poste de fonctionnaire pour une période de respectivement trois ans et cinq ans.

D'après l'enquête, le mode opératoire consistait à charger les cigarettes en République de Biélorussie, où elles étaient produites, puis à les acheminer sur le territoire de l'UE via un poste frontière situé entre la Biélorussie et la Lituanie, sans les soumettre au contrôle douanier. Au total, plus de trois millions de paquets de cigarettes ont été introduits clandestinement.

Le 28 janvier 2026, la cour d'appel a rejeté les recours formés par les personnes condamnées, qui peuvent encore contester cette décision devant la Cour de cassation.

# GROS PLAN SUR: NextGenerationEU



**À la fin de l'année 2025, le Parquet européen enquêtait sur 518 affaires liées à NextGenerationEU, dont 512 concernaient la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), soit environ 21 % de l'ensemble des enquêtes en cours sur la fraude relative aux dépenses. Parmi ces 518 affaires en cours, 1 419 infractions faisaient l'objet d'une enquête, impliquant au total 1 993 suspects.**

**Le préjudice estimé pour les intérêts financiers de l'UE s'élève à 5,08 milliards d'euros, dont 2,63 milliards d'euros concernent des affaires en cours dans le domaine de la fraude en matière de marchés publics. Le montant total du préjudice correspond à 14 % du montant total estimé du préjudice liés à la fraude relative aux dépenses.**

Compte tenu du degré de maturité atteint dans les enquêtes menées par le Parquet européen, le nombre d'affaires dans la phase juridictionnelle a considérablement augmenté. Au total, 95 affaires, impliquant 403 suspects, sont actuellement en cours de jugement. Neuf affaires ont fait l'objet d'une décision judiciaire définitive concernant 18 prévenus, et, dans trois d'entre elles, la procédure de poursuite simplifiée a été appliquée à l'égard de six prévenus. **En 2025, le Parquet européen a ouvert 293 nouvelles enquêtes.** Tous les nouveaux cas, sauf un, concernaient la FRR. Cela représente une forte augmentation par rapport à 2024 (145 enquêtes avaient été ouvertes).

**Les autorités répressives nationales** restent la principale source de signalement, 90 % des nouvelles enquêtes étant ouvertes sur la base des informations fournies par celles-ci. Le nombre de nouvelles enquêtes ouvertes à la suite de signalements émanant de particuliers est passé de 6 % à 12 %, tandis que 1 % des signalements proviennent des institutions, organes et organismes de l'UE (100). Seuls trois rapports établis par des 100 ont conduit à l'ouverture d'une enquête en 2025. Le Parquet européen a également ouvert quatre enquêtes d'office.

Les enquêtes du Parquet européen sur la fraude affectant la FRR continuent de souligner les disparités entre les États membres, qui reflètent des différences dans l'attribution des fonds, les capacités de détection de la criminalité et la prévalence de mécanismes de fraude. Pour la première fois, des enquêtes dans le cadre du programme NextGenerationEU ont été ouvertes en **Belgique, à Chypre** et en **Lettonie**.

Les activités frauduleuses concernaient principalement des projets liés à la transition écologique et à la transformation numérique. Ces domaines représentent la plus grande part des dotations allouées au titre de NextGenerationEU au cours de la période considérée, des investissements considérables ayant été consacrés aux énergies renouvelables, à la mobilité durable, à l'efficacité énergétique, aux soins de santé et au déploiement d'infrastructures numériques de pointe. Les autres domaines concernés restent la compétitivité des entreprises, les infrastructures publiques et les transports publics, l'innovation, la formation, l'éducation et la recherche, la santé et les équipements médicaux, ainsi que l'administration publique.

La part de fraude la plus courante dans le cadre de la FRR consiste à fournir des informations fausses, incomplètes ou trompeuses pour obtenir illégalement des fonds. Cela implique souvent la falsification de factures et de contrats, souvent associée à la présentation de déclarations ou de documents frauduleux visant à dissimuler des critères d'exclusion.

Sur les **518** enquêtes en cours relatives à NextGenerationEU, **97** concernaient une procédure de passation de marché, et **421** portaient sur des types de fraude non liés à des marchés publics. Les préjudices constatés dans les enquêtes relatives aux marchés publics sont restés supérieurs à ceux observés dans les affaires ne concernant pas les marchés publics.

Dans le cadre de certaines **affaires portant sur des fraudes non liées à des marchés publics faisant l'objet d'une enquête en 2025**, des incitations financières ont été accordées à des start-ups ou à des spin-offs afin qu'elles développent des solutions d'intelligence artificielle (IA), de blockchains ou d'automatisation robotisée des processus. Au cours de la mise en œuvre du projet, de fausses factures ont été présentées pour des services de conseil en informatique, et des documents relatifs à des contrats de location ainsi qu'aux salaires du personnel censé travailler sur des produits d'intelligence artificielle ont été falsifiés.



Dans le secteur de la santé, les fonds du RRF ont fait l'objet d'un détournement de fonds par le biais de pratiques illégales en matière de prescription et de remboursement de dispositifs médicaux et de consommables, notamment la fourniture de matériel sans ordonnance valide.

Les demandes de subventions pour l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les toits des bâtiments et les travaux d'isolation des bâtiments, dans le cadre de la transition écologique, ont souvent été ciblées. Dans le cadre d'une enquête spécifique, des images satellites et une vérification sur place ont révélé que les panneaux avaient déjà été installés avant la soumission de la demande au titre de la FRR. Des pratiques abusives en matière de crédits d'impôt ont également été constatées: des entreprises réclamaient **des crédits d'impôt fictifs** pour des «frais de formation des employés», mais les sessions de formation n'avaient jamais lieu.



Les projets d'infrastructures vertes à grande échelle ont mis en évidence une tendance au contournement des garanties administratives en matière d'environnement ainsi que l'absence d'autorisations et de permis environnementaux obligatoires, comme l'illustrent certains cas concrets.

**La fraude liée aux marchés publics** a continué d'avoir un impact significatif sur le programme NextGenerationEU. Parmi les pratiques observées figuraient des appels d'offres truqués dans le domaine des **infrastructures d'énergie renouvelable**, tels que des cahiers des charges restrictifs pour l'installation de systèmes photovoltaïques et la production d'énergie renouvelable, ce qui témoigne d'un modèle spécifique excluant de fait les autres fournisseurs et nuisant à la concurrence. Un **conflit d'intérêts** résultant de liens familiaux ou professionnels a été identifié dans certaines affaires. Une enquête a révélé que le pouvoir adjudicateur, un organisme public, était sous le contrôle d'un des frères, tandis que l'entreprise adjudicataire était détenue et gérée par un autre frère par l'intermédiaire d'une chaîne de sociétés. Ces structures ont suscité de vives préoccupations quant à l'abus d'influence et au manque d'impartialité dans le processus de sélection des contractants. Des cas de fraude dans le domaine des marchés publics ont également été constatés dans le cadre de projets de transport durable; dans l'un d'entre eux, un pouvoir adjudicateur a acheté des minibus électriques à des prix largement surévalués en imposant des spécifications techniques restrictives qui ont limité la concurrence, causant ainsi un préjudice au budget de l'UE.



Le préjudice causé par la **corruption et le détournement** dans les enquêtes en cours relatives à NextGenerationEU est estimé à **2,05 milliards d'euros**. Des fonctionnaires auraient exigé et reçu des paiements de la part de contractants en échange d'une manipulation des procédures de passation de marchés et d'avantages accordés à certaines entreprises. Une enquête a révélé qu'une grande entreprise, qui entretenait des liens étroits avec le pouvoir adjudicateur, aurait bénéficié d'un traitement de faveur au cours de la procédure de passation de marché, en échange de pots-de-vin.

Alors que les programmes NextGenerationEU touchent à leur fin, d'ici décembre 2026, les États membres doivent avoir atteint tous les jalons et objectifs fixés dans leurs projets et avoir soumis toutes leurs demandes de paiement final. Toutefois, à la fin de 2025, environ **50 % des fonds avaient été décaissés**. Compte tenu du volume élevé de décaissements prévu, de la grande diversité des projets et de la concentration des activités vers la fin de la période de programmation, le contexte reste propice à la fraude et à la corruption.

# GROS PLAN SUR: une nouvelle perspective sur la criminalité organisée

La perception des menaces que font peser les groupes criminels organisés sur notre société est en train de changer. La vision traditionnelle selon laquelle les groupes criminels organisés seraient essentiellement «motivés par le profit» et ne constitueraient un danger pour la sécurité publique qu'en cas de recours à la violence cède la place à la prise de conscience du danger qu'ils représentent pour notre gouvernance démocratique, ainsi que de leur capacité à déstabiliser notre société.

Grâce à ses enquêtes et poursuites, **le Parquet européen permet une compréhension précise et complète de la complexité et de la dynamique actuelles des groupes criminels organisés en Europe.**

L'activité principale des groupes criminels organisés faisant l'objet d'une enquête du Parquet européen concerne des mécanismes frauduleux sophistiqués et de grande envergure qui portent atteinte aux recettes de l'UE. **Les enquêtes relatives au délit de participation à une organisation criminelle représentent 22,23 % du montant total estimé du préjudice dans l'ensemble des affaires en cours du Parquet européen.** Parmi cette part, la fraude relative à des recettes est de loin le principal domaine d'activité et représente environ 86,66 % du préjudice estimé dans les affaires de criminalité organisée.

Les enquêtes menées par le Parquet européen montrent que les organisations criminelles actives dans le domaine de la fraude à la TVA et des droits de douane réalisent des profits très élevés tout en s'exposant à des risques relativement faibles. Cela explique pourquoi les activités criminelles traditionnelles axées sur **les marchandises illicites** (marchandises de contrefaçon, faux-monnaie, drogues, produits de qualité inférieure, armes, etc.), ou sur **l'exploitation criminelle de personnes vulnérables** (exploitation par le travail, prostitution, traite des êtres humains) sont de plus en plus souvent associées à, voir même remplacées par, des activités criminelles liées au commerce de marchandises licites, menées selon des modalités criminelles qui causent un préjudice considérable aux intérêts financiers tant de l'Union européenne que de ses États membres. Ces activités restent difficiles à détecter d'un point de vue purement national.

De plus, elles ont un impact néfaste sur l'économie légale dans certains secteurs, où l'influence des groupes criminels organisés a dépassé la simple infiltration. Les opérateurs économiques honnêtes sont étouffés par la concurrence déloyale d'acteurs liés aux réseaux criminels.

Alors que de nombreuses organisations criminelles en Europe continuent de se livrer à des fraudes à la TVA intra-UE, par le biais de mécanismes reposant sur des circuits de type «carrousel» et des opérateurs défaillants, **le Parquet européen a récemment constaté un niveau alarmant de fraudes orchestrées par des groupes criminels organisés de grande envergure, liées à l'importation et à la vente de marchandises provenant de pays tiers.**

La nature intrinsèquement transfrontière de ces types de fraudes, y compris leur dimension extra-européenne, ainsi que le haut niveau de spécialisation requis pour mener ces activités, obligent les groupes criminels organisés à développer et à adapter en permanence de nouvelles formes de collaboration entre eux.

**En ce qui concerne les marchandises entrant dans l'UE en provenance de Chine, en particulier, les réseaux criminels composés**

**d'individus d'origine chinoise ont pris le contrôle de la quasi-totalité de la chaîne frauduleuse.** Ils exploitent la chaîne d'approvisionnement en provenance de Chine, recourent à des systèmes bancaires clandestins pour orienter les flux financiers et disposent de structures opérationnelles sophistiquées au sein de l'UE afin de gérer toutes les phases de leurs activités criminelles. Ces réseaux criminels sont très présents dans les principaux ports et terminaux commerciaux d'Europe, où ils cherchent à contrôler les procédures de dédouanement. Ils sont reliés à de vastes réseaux de sociétés fictives ou de sociétés «tampons» réparties dans les États membres, qu'ils utilisent pour dissimuler la destination réelle des marchandises et se soustraire au paiement de la TVA. Ils tirent également parti de l'importante diaspora chinoise au sein de l'UE, notamment ce que l'on appelle les quartiers commerciaux chinois, lorsqu'ils opèrent, qui constituent des pôles majeurs pour le commerce et la logistique. Ces groupes criminels organisés contrôlent la distribution sur le marché, soit par le biais de magasins et de centres commerciaux traditionnels générateurs de liquidités, soit en transférant leurs produits vers des plateformes de commerce électronique.

Ils ont fréquemment recours à la corruption et à la violence, comme le montrent les récentes enquêtes menées par le Parquet européen et comme l'ont signalé plusieurs États membres.

Ce contexte criminel favorise également la mise en place de mécanismes de blanchiment de capitaux particulièrement efficaces et pratiques. Les enquêtes du Parquet européen ont confirmé que les produits de certaines infractions sont blanchis au sein de ces entreprises criminelles puis réinvestis dans d'autres activités criminelles.

Le Parquet européen a également mis en évidence des mécanismes dans lesquels des systèmes bancaires clandestins gérés par des professionnels sont utilisés par des réseaux criminels pour blanchir et réinvestir les produits de toutes sortes d'activités criminelles, reliant ainsi différentes organisations criminelles de manière inattendue. Dans ce contexte, le rôle des réseaux criminels chinois et du système bancaire clandestin dans le soutien apporté à d'autres groupes criminels organisés est bien établi, tant pour faciliter les flux financiers liés aux activités criminelles que pour blanchir des capitaux.

**En résumé: la fraude douanière et la fraude à la TVA, qui jouent un rôle central dans les mécanismes de blanchiment de capitaux et qui sont fortement influencées par les réseaux criminels chinois, sont en train de remodeler l'écosystème criminel au sein de l'UE.**

Les groupes criminels organisés sont également impliqués dans des activités criminelles qui ont des répercussions sur les **dépenses de l'UE**. Le Parquet européen a enquêté sur plusieurs affaires dans lesquelles des organisations criminelles ont commis des fraudes à grande échelle afin d'obtenir des fonds publics, notamment des fonds liés au programme NextGenerationEU. Ces organisations criminelles ont démontré leur capacité non seulement à diriger et à contrôler de nombreux acteurs économiques, prête-noms et professionnels, mais aussi à infiltrer et à corrompre les administrations publiques.

Même lorsque la fraude se limite à un seul pays, les réseaux criminels ont mis en place des structures dans d'autres pays afin de dissimuler leurs activités illicites et de blanchir leurs profits. Dans certains cas, ils ont reproduit les mêmes stratagèmes frauduleux dans plusieurs États membres, soulignant ainsi la dimension internationale omniprésente de la criminalité organisée.

# SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS

En 2025, des décisions de gel d'un montant de **1,13 milliard d'euros ont été accordées** par les autorités compétentes dans des affaires traitées par le Parquet européen. Cela correspond à la valeur des préjudices reconnus par les autorités compétentes comme étant susceptibles d'être recouvrés auprès des mis en cause, sur la base des éléments mis au jour dans le cadre des enquêtes du Parquet européen.

Au cours de l'année, celui-ci a gelé des avoirs d'une valeur de **288,93 millions d'euros**. Cela correspond aux avoirs gelés existants, en vue d'une confiscation à l'issue d'un jugement définitif.



Une confiscation élargie a été demandée dans 19 cas, afin de bloquer les avoirs que les suspects avaient tenté de soustraire à la confiscation. Le Parquet européen a largement eu recours à la confiscation fondée sur la valeur pour permettre un recouvrement du préjudice. La saisie des instruments des infractions pénales ou de leur valeur équivalente a été ordonnée à 30 reprises. Le Parquet européen a également formulé **plusieurs demandes de confiscation (52)** en vue d'assurer le paiement d'une éventuelle sanction pécuniaire.



Les principaux avoirs saisis étaient des espèces ou des comptes en banque, suivis de biens immobiliers, d'activités commerciales, de véhicules, d'autres biens meubles ainsi que de l'or, des actions, des cryptomonnaies, des produits financiers, et des objets de luxe. Des marchandises illicites, telles que des téléphones intelligents, des bouteilles de vin ou des accessoires en cuir, ont été saisis et retirés du marché, privant de fait les criminels du bénéfice de leurs activités illégales.

Afin de permettre à la Commission européenne d'assurer le suivi des procédures judiciaires engagées par le Parquet européen, **en vue d'un recouvrement pour le budget de l'UE**, le Parquet européen a notifié des décisions de renvoi devant le tribunal et des procédures simplifiées en matière de poursuites s'élevant à **171,3 millions d'euros** de préjudice estimé lié à la **fraude relative aux dépenses**. En ce qui concerne la **fraude relative aux recettes**, le Parquet européen a notifié à la Commission européenne des décisions de poursuites et des procédures simplifiées en matière de poursuites pour un préjudice estimé à **1,19 milliard d'euros**.



# 4.

# GLOSSAIRE

Ce glossaire explique les termes utilisés dans l'ensemble du présent rapport, ainsi que les catégories utilisées dans la présentation des statistiques du Parquet européen – pour le bureau central et par État membre participant – au 31 décembre 2025.



## Acquittements/Relaxes

Un acquittement ou une relaxe est une décision de justice par laquelle une partie défenderesse accusée d'un délit est déclarée non coupable. Le nombre d'acquittements ou de relaxes figurant sur ces pages indique le nombre de décisions de justice définitives rendues dans des affaires du Parquet européen en 2025, dans lesquelles tous les suspects ont été acquittés ou relaxés.



## Enquêtes en cours sur la fraude au financement, ventilées par programme

Nombre d'enquêtes concernant des fonds de l'UE, ouvertes au 31 décembre 2025, dans lesquelles au moins une infraction de fraude aux dépenses, ou une infraction connexe (corruption, blanchiment de capitaux, détournement de fonds, fraude relative à des recettes non liées à la TVA, participation à une organisation criminelle se livrant essentiellement à des atteintes à la PIF, infraction indissociablement liée) faisait l'objet d'une enquête, ventilées par programme de financement.

Les «dossiers sujets à caution» sont des enquêtes dans lesquelles la source de financement n'a pas encore été établie ou déterminée.

Une liste complète des programmes de financement concernés par les enquêtes du Parquet européen en cours en 2025 figure à la suite de ce glossaire.



## Enquêtes à dimension transfrontière en cours

Nombre d'enquêtes, ouvertes au 31 décembre 2025, impliquant au moins deux pays (en tant que lieu d'activité criminelle ou en tant que lieu de préjudice financier, ou les deux).



## Enquêtes en cours sur des fraudes à la TVA + préjudice total estimé

Nombre d'enquêtes, ouvertes au 31 décembre 2025, ayant pour objet au moins une infraction de fraude relative à des recettes de TVA, et le préjudice estimé correspondant pour les intérêts financiers de l'UE.



## Toutes les enquêtes en cours + préjudice total estimé

Nombre d'enquêtes ouvertes au 31 décembre 2025, et le préjudice estimé correspondant pour les intérêts financiers de l'UE.



## Recours contre des décisions de justice de première instance

Nombre de recours formés en 2025 par le Parquet européen contre des décisions de justice de première instance.



## Confiscation

Privation définitive de propriété ordonnée par un tribunal, en lien avec une infraction pénale.



## Condamnations

Le nombre de décisions judiciaires définitives rendues en 2025 dans des affaires relevant du Parquet européen dans lesquelles au moins un prévenu a été condamné ou s'est vu imposer une autre obligation de nature punitive dans le cadre d'une procédure simplifiée, quel que soit le nombre de suspects acquittés ou relaxés.



## Corruption

Abus pour un gain privé d'un pouvoir reçu en délégation.



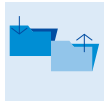
## Enquêtes transfrontières

Enquêtes impliquant au moins deux États membres participants, conformément à l'article 31 du règlement relatif au Parquet européen.



### Préjudice aux intérêts financiers de l'UE

Préjudice à l'ensemble des recettes perçues et des dépenses exposées, ainsi que des avoirs, qui relèvent du budget de l'Union et des budgets des institutions, organes et organismes institués en vertu des traités ou des budgets gérés et contrôlés par eux.



### Décisions de déléguer des mesures aux PED assistants dans un autre État membre participant

Nombre de décisions, rendues en 2025, tendant à déléguer des mesures aux procureurs européens délégués assistants de différents États membres participants dans le cadre d'enquêtes transfrontières, conformément à l'article 31 du règlement relatif au Parquet européen.



### Affaires classées sans suite

Le classement sans suite d'une affaire est la décision (de la chambre permanente) prise à la suite de la clôture d'une enquête à l'encontre d'une personne lorsqu'il est devenu impossible de déclencher des poursuites, conformément au droit de l'État membre du procureur européen délégué chargé de l'affaire, pour l'un des motifs prévus à l'article 39, paragraphe 1, du règlement relatif au Parquet européen. Ce chiffre illustre le nombre d'affaires traitées par le Parquet européen classées sans suite en 2025. Les affaires classées sans suite pour une partie des suspects et/ou des infractions uniquement sont considérées comme des classements sans suite partiels et figurent en note de fin de document dans cette catégorie.

PR

### Préjudice réel estimé

Le préjudice financier effectivement subi du fait d'une infraction, tel qu'évalué sur la base des éléments de preuve disponibles au moment de la détermination.



### Montant estimé du préjudice signalé à la Commission européenne et aux autres institutions, organes ou organismes de l'Union

Le préjudice financier effectivement subi par l'UE à la suite d'une infraction, tel qu'évalué sur la base des éléments de preuve disponibles au moment de la détermination, et signalé à la Commission européenne et aux autres institutions, organes ou organismes de l'Union.



### Estimation du préjudice subi par les autres parties

Le préjudice effectivement causé ou susceptible d'être causé aux intérêts financiers d'autres victimes (par exemple, un État membre, une partie privée) à la suite d'une infraction, tel qu'évalué sur la base des éléments de preuve disponibles au moment de la détermination.



### Estimation du préjudice causé à l'UE

Le préjudice effectivement causé ou susceptible d'être causé aux intérêts financiers de l'Union européenne à la suite d'une infraction, tel qu'évalué sur la base des éléments de preuve disponibles au moment de la détermination.

PP

### Préjudice potentiel estimé

Le préjudice financier qui aurait été causé par une infraction si celle-ci avait été réalisée, tel qu'évalué sur la base des éléments de preuve disponibles au moment de la détermination.



### Préjudice total estimé

Le préjudice estimé qui résulte de l'ensemble du système de fraude, tant pour les intérêts financiers des États membres concernés que pour l'UE, à l'exclusion des intérêts et des sanctions.



### D'office

Le fait d'ouvrir une enquête de manière autonome, indépendamment d'une contribution, d'un signalement ou d'une demande provenant de l'extérieur.



### Fraude aux dépenses

Terme utilisé pour définir à la fois la fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics et la fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics.



### Recours extraordinaires formés contre des décisions de justice

Le nombre de voies de recours juridiques disponibles dans des conditions exceptionnelles et utilisés en 2025 contre des décisions de justice définitives, le cas échéant.



### Décisions de justice définitives

Le nombre de décisions de justice définitives rendues dans des affaires du Parquet européen en 2025



### Décisions de justice de première instance

Le nombre de décisions de justice rendues en première instance dans des affaires traitées par le Parquet européen en 2025.



### Fraude

Fausse représentation, par le biais d'une déclaration ou d'un comportement, faite sciemment ou inconsidérément pour en retirer un avantage matériel.



### Décisions de gel émises

Le «gel» peut être défini comme «l'interdiction temporaire du transfert, de la destruction, de la conversion, de l'aliénation ou du déplacement d'un bien, ou le fait d'en assumer temporairement la garde ou le contrôle».

Ce chiffre représente la valeur des avoirs gelés/saisis dans le cadre des enquêtes du Parquet européen en 2025, conformément aux décisions des juridictions ou des juges compétents, le cas échéant, ou selon les instructions du procureur européen délégué.



### Décision de poursuites

Nombre de décisions de poursuites formelles de personnes (physiques et morales) émises dans les affaires du Parquet européen en 2025, sur la base desquelles les suspects en question sont jugés.



### Infraction indissociablement liée

Infraction pénale qui est indissociablement liée à un comportement délictueux portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE, comme le prévoit la directive (UE) 2017/1371. La notion de caractère indissociable doit être comprise par référence à l'identité des faits matériels (ou des faits qui sont substantiellement les mêmes) - à savoir l'existence d'un ensemble de circonstances concrètes qui sont liées de manière indissociable entre elles dans le temps et dans l'espace.



### Détournement

Le fait, pour un agent public auquel est confiée, directement ou indirectement, la gestion de fonds ou d'avoirs d'engager ou de dépenser des fonds ou de s'approprier ou d'utiliser des avoirs d'une manière contraire aux fins prévues pour ces derniers, portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union.



### Opérateurs défaillants

Sociétés écrans établies dans le seul but de se soustraire au paiement de la TVA.



### Blanchiment de capitaux

Processus consistant à dissimuler l'origine de l'argent obtenu illégalement et à le légitimer en le faisant passer par une série complexe de virements bancaires ou de transactions commerciales.



### Fraude relative à des dépenses non liées à des marchés publics

Comportement frauduleux portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE, portant sur des dépenses non liées à des marchés publics, telles que les aides financières ou les subventions.



### Fraude relative à des recettes non liées à la TVA

Comportement frauduleux portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE, portant sur des recettes autres que celles provenant des ressources TVA. Il s'agit typiquement de la contrebande et de l'utilisation de fausses déclarations en douane.



### Affaires en cours en phase de recours

Nombre d'enquêtes dont le statut indiquait, au 31 décembre 2025, que des procédures de recours étaient en cours.



### Affaires en cours au stade du procès

Nombre d'enquêtes dont le statut indiquait, au 31 décembre 2025, que des procédures judiciaires étaient en cours.



## Enquêtes ouvertes + préjudice estimé

Nombre d'enquêtes ouvertes en 2025 et préjudice estimé correspondant pour les intérêts financiers de l'UE.



## CP Chambres permanentes

Les chambres permanentes sont le moteur opérationnel du Parquet européen et constituent un niveau supplémentaire solide permettant de garantir l'indépendance des enquêtes du Parquet européen. Elles contrôlent les mesures prises tout au long d'une enquête et décident de toutes les étapes essentielles, telles que le fait d'engager des poursuites ou de classer une affaire sans suite, ou encore d'appliquer une procédure simplifiée.

Chaque chambre permanente (15 au total) se compose de trois procureurs européens qui en sont membres permanents et supervisent les procureurs européens délégués. Afin d'assurer une évaluation indépendante de l'affaire, aucun des membres permanents de la chambre permanente ne vient du pays d'origine du signalement.



## Organisation criminelle axée sur les atteintes à la PIF

Association structurée, établie au fil du temps, réunissant au moins deux personnes agissant d'un commun accord en vue de commettre des infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE afin d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel.



## Fraude relative à des dépenses liées à des marchés publics

Conduite frauduleuse dans le cadre de procédures de passation de marchés pour des projets financés par des fonds publics, principalement commise par l'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets.



## Signalements reçus /plaintes reçues

Nombre de signalements d'infractions au Parquet européen émanant d'institutions, organes ou organismes de l'Union et de parties privées en 2025; les dossiers enregistrés par le Parquet européen de sa propre initiative (d'office) font également partie de cette catégorie.



## Renvois aux autorités nationales

Nombre d'affaires renvoyées aux autorités nationales par le Parquet européen en 2025. Les affaires renvoyées aux autorités nationales pour une partie des suspects et/ou des infractions uniquement sont considérées comme des renvois partiels et figurent en note de fin de document dans cette catégorie.



## Procédures simplifiées en matière de poursuites

Nombre de décisions visant à appliquer des procédures simplifiées en matière de poursuites, rendues dans les affaires du Parquet européen en 2025. Les décisions d'appliquer des procédures simplifiées en matière de poursuites pour une partie des suspects et/ou des infractions uniquement sont considérées comme des décisions partielles et figurent en note de fin de document dans cette catégorie.

Une procédure simplifiée en matière de poursuites est une méthode utilisée pour clôturer une enquête du Parquet européen. En droit national, on parle également de «plaider coupable», de «comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité», ou encore de négociation de la peine. Cette terminologie renvoie généralement à une procédure moins formelle dans le cadre de laquelle la partie défenderesse peut accepter de plaider coupable en échange de l'abandon d'autres chefs d'accusation par le parquet, de l'acceptation d'un procès sommaire.



## Typologies recensées dans les affaires du Parquet européen en cours

Nombres (et pourcentages à deux décimales) des types d'infractions faisant l'objet d'enquêtes ouvertes par le Parquet européen au 31 décembre 2025, ventilées par type. Il convient de noter qu'une enquête unique peut porter sur plusieurs types d'infractions.



## TVA Taxe sur la valeur ajoutée

Impôt général sur la consommation, harmonisé à l'échelle de l'UE. Il s'agit d'un impôt général sur la consommation établi sur la base de la valeur ajoutée des biens et services, qui s'applique à pratiquement tous les biens et services qui sont achetés et vendus pour être utilisés ou consommés dans l'UE. Ainsi, les biens qui sont vendus à l'exportation ou les services qui sont vendus à des clients à l'étranger ne sont en principe pas soumis à la TVA. À l'inverse, les importations sont imposées de manière à ce que le système reste équitable pour les producteurs de l'UE, afin qu'ils puissent rivaliser sur le marché de l'UE sur un pied d'égalité avec les fournisseurs situés en dehors de l'UE.



## Fraude relative à des recettes de TVA

Contournement délibéré et malhonnête du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée.

## 5.

## FONDS AFFECTÉS

Programmes de développement agricole et rural	Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) 2014-2022
	Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2014-2022
	Politique agricole commune (PAC) 2023-2027
Programmes maritimes et de pêche	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) 2021-2027
	Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2014-2020
Programmes de coopération internationale	Aide d'urgence au sein de l'Union (ESI) 2021-2027
	Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) 2021-2027
	Mécanisme de protection civile de l'Union – rubriques 3 et 4 2014-2020
	Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde (IVCDI - Europe dans le monde) 2021-2027
	Instrument de coopération au développement (ICD) 2014-2020
	Facilité européenne pour la paix 2021-2027
	Fonds européen pour le développement durable (FEDD) 2014-2020
	Fonds européen de développement (FED) 2014-2020
Programmes de développement régional et urbain	Instrument d'aide de préadhésion (IAP II) 2014-2020
	Politique régionale (Fonds européen de développement régional et Fonds de cohésion) 2021-2027
	Fonds européen de développement régional (FEDER), renforcé par REACT-EU, financé par Next Generation EU 2014-2020
	Fonds de cohésion (FC) 2014-2020
	Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) 2014-2020
Programmes liés à l'éducation et à la culture	Instrument européen de voisinage (IEV) 2014-2020
	Le programme de l'Union pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport (Erasmus+) 2014-2020
	Le programme de l'Union pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport (Erasmus+) 2021-2027
Programmes de recherche et d'innovation	Le programme-cadre pour la recherche et l'innovation (Horizon 2020) 2014-2020
	Programme-cadre pour la recherche (PC7) 2007-2013
	Programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» 2021-2027

Programmes pour l'emploi, la cohésion sociale, l'inclusion et les valeurs	Fonds social européen plus (y compris le Fonds pour les plus démunis et pour l'emploi et l'innovation sociale) 2021-2027
	Fonds social européen (FSE) 2014-2020
	Corps européen de solidarité (CES) 2021-2027
	Corps européen de solidarité (CES) 2014-2020
	Programme «Droits, égalité et citoyenneté» 2014-2020
Programmes relatifs au climat et à l'environnement	Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) 2014-2020
	Programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) 2014-2020
	Programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) 2021-2027
Programmes pour la reprise et la résilience	Fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027
	Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) 2021-2027
Programmes de mobilité et de transport, d'énergie et de numérisation	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) (à l'exception de la partie relative aux télécommunications du MIE) 2014-2020
	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) 2021-2027
	MIE Télécommunications (à l'exception de la connectivité)
	Programme pour une Europe numérique 2021-2027
Programmes «Asile, migration et intégration»	Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI) 2014-2020
	Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI) 2021-2027
	Programme d'action pour les douanes dans l'Union européenne (Douane 2020)
Programmes pour l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME	Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS) 2014-2020
	Programme pour le marché unique, comprenant COSME, ESP, participation des consommateurs en matière de services financiers, information financière, programmes «Denrées alimentaires et aliments pour animaux» et «Consommateurs» (2021-2027)
	Solutions d'interopérabilité et cadres communs pour les administrations publiques, les entreprises et les citoyens européens (ISA2) 2014-2020
	Programme pour la compétitivité des entreprises et pour les petites et moyennes entreprises (COSME) 2014-2020
Programmes de sécurité et de défense	Fonds pour la sécurité intérieure (FSI) 2014-2020
	Fonds pour la sécurité intérieure (FSI) 2021-2027
	Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIDP) 2014-2020
	Fonds européen de la défense (FED) 2021-2027
Autres programmes	Fonds du groupe BEI (BEI/FEI)
	Dépenses administratives des IOO 2014-2020
	Dépenses administratives des IOO 2021-2027
	Autres

- 1 Le nombre d'enquêtes ouvertes comprend les statistiques des années précédentes qui ont été traitées en 2025.
- 2 Ce chiffre comprend 428 signalements répétitifs et 442 signalements reçus de parties privées dans des États membres non participants et des pays tiers.
- 3 Parmi les autres cas de fraude figurent les infractions qualifiées de blanchiment de capitaux, de participation à une organisation criminelle ou les infractions indissociablement liées.
- 4 Fraude relative aux dépenses: Montant estimé des préjudices réels subis par l'UE, notifiés à la Commission européenne et aux IOO en 2025, dans les affaires où des infractions liées à la fraude dans le domaine des marchés publics et à d'autres types de fraude faisaient l'objet d'une enquête, et pour lesquelles une décision d'engager des poursuites ou de recourir à une procédure de poursuite simplifiée a été prise. Fraude relative aux recettes: Montant estimé du préjudice réel liés à la TVA et aux droits de douane notifiés à la Commission européenne, dans les affaires où des infractions en matière de fraude relative à des recettes liées à la TVA et non liées à la TVA faisaient l'objet d'une enquête, et pour lesquelles une décision d'engager des poursuites ou de recourir à une procédure de poursuite simplifiée a été prise en 2025.
- 5 Cinquante-cinq autres affaires ont été partiellement classées sans suite.
- 6 Les classements sans suite partiels concernent 117 autres personnes.
- 7 Quinze autres affaires ont fait l'objet d'un renvoi partiel aux autorités nationales.
- 8 Les renvois partiels aux autorités nationales concernent 32 personnes de plus.
- 9 Trois autres affaires ont fait l'objet d'un classement partiel.
- 10 Ces classements partiels concernent quatre autres personnes.
- 11 Une autre affaire a été partiellement renvoyée aux autorités nationales.
- 12 Deux autres affaires ont fait l'objet d'un classement partiel.
- 13 Ces classements partiels concernent quatre autres personnes.
- 14 Une affaire supplémentaire a été partiellement renvoyée aux autorités nationales.
- 15 Le renvoi partiel aux autorités nationales concerne une personne supplémentaire.
- 16 Une affaire supplémentaire a été partiellement classée sans suite.
- 17 Le classement partiel sans suite concerne une personne supplémentaire.
- 18 Une affaire supplémentaire a été partiellement classée sans suite.
- 19 Le classement partiel concerne une personne supplémentaire.
- 20 Dans une affaire, la Cour a rendu une décision définitive mettant fin à la procédure concernant une personne en raison du décès de l'accusé.
- 21 Deux affaires supplémentaires ont été partiellement classées sans suite.
- 22 Les classements partiels concernent six personnes supplémentaires.
- 23 Une autre affaire a été partiellement classée sans suite.
- 24 Le classement partiel concerne une personne supplémentaire.
- 25 Une autre affaire a été partiellement classée sans suite.
- 26 Le classement partiel concerne une personne supplémentaire.
- 27 Huit autres affaires ont été partiellement classées sans suite.
- 28 Les classements partiels concernent 26 personnes supplémentaires.
- 29 4 affaires supplémentaires ont fait l'objet d'un rejet partiel.
- 30 Les rejets partiels concernent 34 personnes supplémentaires.
- 31 1 affaire supplémentaire a été partiellement renvoyée aux autorités nationales.
- 32 Le renvoi partiel aux autorités nationales concerne 2 personnes supplémentaires.
- 33 Quinze autres affaires ont fait l'objet d'un classement partiel.
- 34 Ces classements partiels concernent cinquante personnes supplémentaires.

- 35 Deux autres affaires ont été partiellement renvoyées aux autorités nationales.
- 36 Ces renvois partiels aux autorités nationales concernent deux personnes supplémentaires.
- 37 Deux autres affaires ont été partiellement classées sans suite.
- 38 Ces classements partiels concernent deux personnes supplémentaires.
- 39 Un procureur européen délégué en Pologne a été nommé par le Collège en octobre 2025, mais il prendra ses fonctions en juin 2026.
- 40 Neuf autres affaires ont été partiellement classées sans suite.
- 41 Ces classements partiels concernent seize personnes supplémentaires.
- 42 9 affaires supplémentaires ont été partiellement renvoyées aux autorités nationales.
- 43 Les renvois partiels aux autorités nationales concernent 21 personnes supplémentaires.
- 44 Le troisième procureur européen délégué en Slovaquie a été nommé par le Collège en novembre 2025, mais a pris ses fonctions en janvier 2026.
- 45 6 affaires supplémentaires ont fait l'objet d'un classement partiel.
- 46 Ces classements partiels concernent 31 personnes supplémentaires.
- 47 1 affaire supplémentaire a été partiellement renvoyée aux autorités nationales.
- 48 Ce renvoi partiel aux autorités nationales concerne 6 personnes supplémentaires.
- 49 Parquet européen, «Grèce: le Parquet européen arrête 37 membres d'un groupe criminel organisé impliqué dans une fraude à grande échelle aux subventions agricoles et dans des activités de blanchiment d'argent» (Communiqué de presse, 22 octobre 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/greece-eppo-arrests-37-members-organised-criminal-group-involved-large-scale>>.
- 50 Parquet européen, «Bulgarie: quatre personnes poursuivies pour une fraude de 94,5 millions d'euros liée à des systèmes de signalisation ferroviaire» (Communiqué de presse, 13 janvier 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/bulgaria-four-charged-eu945-million-fraud-involving-railway-signalling-systems>>.
- 51 Ce communiqué de presse contient des informations supplémentaires suite à des développements de l'enquête en cours.
- 52 Parquet européen, «Enquête "Fuel family": saisies dans le cadre d'une fraude à la TVA de 260 millions d'euros en Italie» (Communiqué de presse, 14 novembre 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/investigation-fuel-family-seizures-eu260-million-vat-fraud-italy>>.
- 53 Parquet européen, «Enquête Calypso: le Parquet européen frappe les réseaux criminels qui inondent l'UE d'importations chinoises frauduleuses» (Communiqué de presse, 26 juin 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/investigation-calypso-eppo-strikes-criminal-networks-flooding-eu-fraudulent-chinese>>, et «Enquête Calypso: plus de 2 400 conteneurs saisis au port du Pirée» (Communiqué de presse, 15 septembre 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/investigation-calypso-more-2-400-shipping-containers-seized-port-piraeus>>.
- 54 Parquet européen, «Tchéquie: le Parquet européen met au jour une affaire de corruption à grande échelle et une fraude aux subventions européennes de 160 millions d'euros dans le secteur des soins de santé» (Communiqué de presse, 24 février 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/czechia-eppo-uncovers-heavy-corruption-and-eu160-million-eu-subsidy-fraud-healthcare>>. Les données figurant dans ce communiqué de presse ont été actualisées en dernier lieu le 12 janvier 2026.
- 55 Parquet européen, «Pologne: perquisitions dans le cadre d'enquêtes portant sur des soupçons d'abus de pouvoir dans le cadre d'un projet financé par l'UE» (Communiqué de presse, 9 octobre 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/poland-searches-investigation-suspected-abuse-power-eu-funded-project>>.
- 56 Parquet européen, «Enquête "Ambrosia": le Parquet européen effectue des perquisitions au Cabo Verde dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment de capitaux» (Communiqué de presse, 1<sup>er</sup> août 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/investigation-ambrosia-eppo-carries-out-searches-cabo-verde-probe-money-laundering>>.
- 57 Parquet européen, «Enquête Goliath: cinq personnes poursuivies pour une fraude à la TVA de 188 millions d'euros et blanchiment de capitaux via le système hawala» (Communiqué de presse, 31 octobre 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/investigation-goliath-five-indicted-eu188-million-vat-fraud-and-hawala-money-laundering>>.
- 58 Le Parquet européen doit exercer ses activités dans le respect absolu de l'article 50 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne qui, en protégeant le droit à ne pas être jugé ou puni pénalement deux fois pour une même infraction (ne bis in idem), garantit qu'il n'y aura pas de risque de double condamnation du fait des poursuites engagées par le Parquet européen.
- 59 Parquet européen, «Lituanie: le Parquet européen obtient quatre condamnations dans le cadre d'un système de contrebande de tabac pour un montant de 10 millions d'euros» (Communiqué de presse, 28 janvier 2025) <<https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/lithuania-eppo-secures-four-convictions-eu10-million-tobacco-smuggling-scheme>>.



PARQUET  
EUROPÉEN



ATHÈNES



BARI



BERLIN



BOLOGNE



BRATISLAVA



BRNO



BRUXELLES



BUCAREST



ČESKÉ BUDĚJOVICE



CLUJ-NAPOCA



COLOGNE



FRANCFORT



GDAŃSK



GRAZ



HAMBOURG



HELSINKI



IAȘI



KATOWICE



LIBEREC



LINZ



LISBONNE



LJUBLJANA



LUBLIN



LUXEMBOURG  
BUREAU CENTRAL



LUXEMBOURG



MADRID



MILAN



MUNICH



NAPLES



NICOSIE



OSTRAVA



PALERME



PARIS



PORTO



PRAGUE



RIGA



ROME



ROTTERDAM



SOFIA



STOCKHOLM



TALLINN



TIMIȘOARA



TURIN



LA VALETTE



VENISE



VIENNE



VILNIUS



VARSOVIE



ZAGREB



ZLÍN





Office des publications  
de l'Union européenne

KU-01-26-001-FR-N  
ISBN 978-92-9409-089-8